

DERRIÈRE LA DÉFINITION DE LA FORÊT PAR LA FAO DES TROMPERIES ET DES DESTRUCTIONS



Compilation d'articles du bulletin WRM dans le cadre
du 21 mars – Journée internationale des Nations
Unies sur les forêts

Mars 2018



MOUVEMENT MONDIAL PUR LES FORÊTS TROPICALES

Derrière la définition de la forêt par la FAO, des tromperies et des destructions

Compilation d'articles du bulletin WRM dans le cadre du 21 mars - Journée internationale des Nations Unies sur les forêts

Depuis des décennies, le WRM demande à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de **réviser d'urgence sa définition de la forêt**, qui profite principalement aux intérêts des entreprises de plantations d'arbres industrielles. La définition de la FAO réduit une forêt à une quelconque zone couverte par des arbres, en négligeant les autres formes de vie ainsi que la diversité biologique, cyclique et culturelle qui constitue une forêt en interconnexion permanente avec les communautés dépendant de la forêt. Cette définition réductrice permet également que des dizaines de millions d'hectares de plantations industrielles en expansion rapide soient considérées comme des « forêts plantées » dans les statistiques forestières des pays, malgré tous les [impacts sociaux et environnementaux bien documentés](#). Les Nations Unies (ONU) ont déclaré que le 21 mars serait la Journée internationale des forêts et, depuis cette époque, cela nous a offert l'occasion de dénoncer la définition trompeuse de la FAO.

Déjà en 2009, le WRM a dénoncé dans son [Bulletin 141](#) que « *la définition de la forêt n'est pas une discussion académique ou linguistique : c'est une question politique ayant de graves conséquences sociales et environnementales sur le terrain. Définir les plantations comme des forêts renforce le secteur des entreprises, en particulier celui des plantations, et empêche les communautés locales de s'y opposer pour protéger leurs moyens de subsistance. La FAO continue de jouer ce rôle en refusant de changer sa définition.* »

La définition de la FAO reste la définition de la forêt la plus largement utilisée aujourd'hui. Elle sert de référence pour les différentes définitions nationales de la forêt dans le monde entier – comme nous l'avons dénoncé dans une [Lettre ouverte en 2017](#) – ainsi que pour les instances de décision internationales comme les négociations sur le climat. L'Accord de Paris de l'ONU de 2016 ne fait que poursuivre l'expansion des plantations d'arbres en monoculture. Cela se fait de différentes façons, qui vont de la promotion des plantations d'arbres en tant que puits de carbone dans le cadre de programmes douteux de reboisement ou de restauration, à la promotion du bois comme source d'énergie pour remplacer les combustibles fossiles. Cette politique de promotion s'explique en particulier par le fait que l'Accord de Paris adopte la définition de la forêt de la FAO.

Comme le WRM, avec La Via Campesina, Les Amis de la Terre International et Focus on the Global South, le déclarait dans une [lettre ouverte à la FAO en 2014](#) : « *La définition ne tient pas compte des 300 millions (ou plus) de femmes et d'hommes du monde entier qui, d'après la FAO, dépendent directement des forêts pour leur subsistance.* » La FAO devrait assumer l'entière responsabilité de la forte influence que sa définition de la forêt exerce sur les politiques économiques, écologiques et sociales du monde entier.

Nous présentons ici une compilation des articles du Bulletin WRM de 2015 à 2018 et des informations plus détaillées sur les différents impacts et les conséquences de cette définition de la forêt par la FAO. Nous espérons ainsi souligner l'importance d'exiger un changement de cette définition.

Les plantations ne sont pas des forêts !

Lettre ouverte à la FAO 2017

[Comment la définition de la forêt de la FAO nuit-elle aux populations et aux forêts ? Lettre ouverte à la FAO](#)

Le 21 mars 2017, des centaines d'organisations ont demandé une fois de plus à la FAO de réviser sa définition de la forêt en insistant sur le fait que, « en définissant les forêts comme étant seulement une superficie minimale couverte par un nombre minimum d'arbres présentant une hauteur et une canopée minimales, la FAO a activement encouragé la création de plusieurs millions d'hectares de plantations industrielles d'arbres, principalement d'espèces exotiques, en particulier dans les pays du Sud. En conséquence, un seul secteur particulier en a bénéficié : les entreprises de plantations d'arbres. Les plantations forestières industrielles ont été la cause directe de nombreux impacts négatifs sur les communautés locales et leurs forêts. »

Compilation d'articles du Bulletin WRM

[L'accord de Paris promeut l'expansion des plantations industrielles d'arbres au plan international](#)

[Bulletin 228 - Janvier 2017](#)

Avec l'Accord de Paris 2016 sur le climat de l'ONU, les plantations d'arbres à grande échelle apparaissent comme étant l'option la plus fiable et la plus efficace pour « stocker » le dioxyde de carbone de l'atmosphère, et leur ouvrent ainsi la perspective d'engranger d'énormes profits. Comme la définition des forêts de la FAO, acceptée par l'Accord de Paris, inclut les plantations d'arbres en monoculture, il est désormais possible de résoudre le grave problème climatique en « plantant plus de forêts », c'est-à-dire, en fait, des plantations d'arbres !

[Les plantations industrielles de palmiers à huile, un mode d'exploitation qui porte atteinte aux populations forestières et à leurs territoires](#)

[Bulletin 218 - Septembre 2015](#)

Les plantations industrielles de palmiers à huile sont le type de monoculture qui s'est répandu le plus rapidement pendant les dernières décennies. Les gouvernements des pays producteurs d'huile de palme et les transnationales de la filière ont réclamé avec insistance que les plantations de palmiers à huile changent de catégorie et soient considérées, non pas comme des cultures agricoles, mais comme des «forêts»! La définition de forêt que donne la FAO rend possible cette absurdité, puisqu'elle affirme qu'une forêt n'est qu'une étendue couverte d'arbres.

[Quelques-unes des principales initiatives d'expansion des plantations industrielles d'arbres en Amérique latine, en Afrique et en Asie](#)

[Bulletin 228 - Janvier 2017](#)

Ce qu'on appelle à tort des plans de « reboisement » ou de « restauration », et que l'on présente, au plan international, comme une solution à la crise climatique, montre qu'il est nécessaire pour les communautés des pays concernés par ces projets d'être extrêmement vigilants. Cet article se penche sur le Défi de Bonn 2011, qui vise à « restaurer » 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées dans le monde d'ici 2020 dans les pays du Sud. Les plantations d'arbres en monoculture sont considérées comme une « restauration » dans le cadre du Défi de Bonn.

[« De nouvelles forêts pour l'Afrique » : Un slogan attirant pour promouvoir les plantations industrielles d'arbres ?](#)

[Bulletin 222 - Mars 2016](#)

Une conférence intitulée « Des forêts pour l'avenir : De nouvelles forêts pour l'Afrique » a eu lieu en mars 2016 au Ghana. Du moment que les plantations industrielles d'arbres sont considérées comme des « forêts plantées » par l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'institution qui définit ce que sont les forêts à l'échelon international, quelles sont les implications des « nouvelles forêts » dont parle la conférence ? Et que signifie, par exemple, le terme « reboisement » ?

[Le Congrès forestier mondial 2015 en Afrique : davantage de conservation des forêts ou davantage de plantations d'arbres ?](#)

[Bulletin 212 - Mars 2015](#)

De quelles « forêts » a-t-on parlé lors du Congrès forestier mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ? Quel est l'objectif du Congrès et quelles répercussions pourrait-il avoir sur le continent africain, en particulier sur les communautés et les peuples qui dépendent des forêts ?

[Pendant que la FAO célèbre la Journée internationale des forêts, les arbres artificiels avancent : les 'forêts' transgéniques](#)

[Bulletin 212 - Mars 2015](#)

Les prétendues solutions que l'on a proposées ces dernières décennies pour enrayer le déboisement des forêts tropicales se sont caractérisées par l'étroitesse de vues, les impositions, et les bénéfices pour quelques-uns seulement. La FAO considère que les monocultures d'arbres, y compris d'arbres transgéniques, sont des « forêts plantées ».

[Stora Enso et les arbres GM : la destruction de forêts et de peuples s'intensifie](#)

[Bulletin 212 - Mars 2015](#)

Le géant suédo-finlandais Stora Enso, l'un des plus grands acteurs mondiaux de l'industrie de la pâte et du papier, souhaite vivement avancer dans le domaine de la recherche en arbres

génétiquement modifiés (GM). Mais, comment une entreprise ayant des impacts négatifs aussi graves sur les forêts et les communautés locales peut-elle prétendre « sauver la forêt tropicale » ?

[Les plantations d'arbres et le vol silencieux de notre eau](#)

[Bulletin 214 - Mai 2015](#)

Le vol de l'eau est rarement considéré comme un crime prioritaire. Pourtant, les voleurs « silencieux » qui opèrent 24 heures sur 24, 365 jours par an, détournent de vastes volumes d'eau. Les coupables sont les plantations d'arbres en régime de monoculture, mais comment les arbres plantés peuvent-ils se comporter de façon si différente des forêts naturelles ? Presque tout le monde suppose que c'est la même chose. Or, cette erreur a provoqué une crise de l'eau partout où des plantations d'arbres ont été créées dans des régions autrefois couvertes de forêts, ou à la place de prairies et de brousses riches en biodiversité.

[Le « greenwashing » continue : le FSC certifie que les plantations industrielles sont des forêts et la RSPO que les plantations de palmiers à huile sont durables](#)

[Bulletin 233 - Septembre 2017](#)

Depuis plus de 20 ans maintenant, les systèmes de certification tels que le Forest Stewardship Council (FSC) et la Table ronde sur l'huile de palme durable (Roundtable on Sustainable Palm Oil - RSPO) ont aidé les sociétés de plantations à garantir leurs bénéfices et à protéger leur réputation. Comment y parviennent-ils quand les impacts des grandes plantations industrielles sont si évidents ? Il faut également souligner que le FSC définit une forêt comme « une étendue de terrain dominée par les arbres » et intègre les plantations industrielles dans les statistiques des « forêts » certifiées par le FSC.

[FSC : la certification des marchés d'accumulation](#)

[Bulletin 213 - Avril 2015](#)

La certification du Forest Stewardship Council (FSC) définit les plantations industrielles d'arbres comme des « zones boisées », ce qui lui a permis de faire approuver en 1996 la possibilité de les certifier. Malgré les innombrables critiques et la forte opposition rencontrée dans les territoires concernés, des millions d'hectares de plantations d'arbres en monoculture sont considérés par le FSC comme des « forêts certifiées ». Dans la pratique, cependant, le FSC approuve et certifie cet accaparement de terres qui a lieu dans le monde entier, au profit d'une poignée d'entreprises forestières.

[Chili : le discrédité label FSC continue de légitimer les plantations industrielles](#)

[Bulletin 210 - Janvier 2015](#)

Le Forest Stewardship Council (FSC) contribue à l'expansion des plantations industrielles d'arbres en monoculture à travers le monde. Bien que la certification soit volontaire, elle est pratiquement une exigence pour l'exportation. De nombreuses communautés et organisations ont dénoncé avec insistance les nombreux impacts d'une telle certification, qui se rend complice

des violations des droits de l'homme et des impacts sociaux et environnementaux destructeurs générés par les plantations industrielles d'arbres.

[L'invasion verte : La promotion des plantations en Inde](#)

[Bulletin 233 - Septembre 2017](#)

Selon le FSI (Forest Survey of India), la couverture forestière en Inde a enregistré une augmentation constante au cours des dernières années. Mais, comment peut-on expliquer ces données, étant donné l'ampleur apparente de la déforestation, notamment l'exploitation forestière illégale à grande échelle ainsi que la conversion des forêts à d'autres utilisations qui aboutissent à une destruction de la forêt ?

[Argentine : une nouvelle loi encourage la monoculture d'arbres dans la province de Cordoba](#)

[Bulletin 233 - Septembre 2017](#)

Le Plan provincial d'agroforesterie de Cordoba, en Argentine, vise à reboiser 150 000 hectares de plantations industrielles d'arbres au cours des dix prochaines années. Bien que les agriculteurs doivent planter des arbres sur au moins deux pour cent de leurs terres, le Plan leur donne le choix de ne pas planter les arbres sur leur propriété mais d'acheter à la place une « quote-part » de plantation dans ce que l'on a baptisé des « masses arborées agrégées ». Ces « masses arborées agrégées » sont en fait des plantations de monocultures qui correspondront aux pourcentages obligatoires de superficies à reboiser de différents producteurs d'une région donnée.

Pour en savoir plus

Lettres ouvertes à la FAO

Comment la définition de forêt de la FAO nuit-elle aux gens et aux forêts ?

Lettre ouverte à la FAO, 2017 >> <http://bit.ly/2GMbPER>

À l'ONU : les plantations ne sont pas des forêts !

Lettre ouverte à la FAO, 2015 >> <http://bit.ly/2pr8Muy>

La définition des forêts doit correspondre à ce qu'elles signifient vraiment !

Lettre ouverte à la FAO, 2014 >> <http://bit.ly/2FUiega>

An appeal to urgently halt forest destruction, addressing the underlying causes

(Disponible uniquement en anglais, espagnol et portugais)

21 Mars 2013 >> <http://bit.ly/2poRoWp>

Livres et rapports

La définition du mot "forêt"

Quand nous traitons un sujet comme « la définition de forêt », ce qui nous frappe d'entrée de jeu c'est le fait que, bien qu'il existe beaucoup de définitions de forêt en différents endroits du

monde, il y a une définition, au caractère plus officiel et international, à laquelle se réfèrent bien des gouvernements nationaux, bien des institutions et d'autres organismes et organisations. Il s'agit de la définition de la forêt par la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Téléchargez le document >> <http://bit.ly/2G4rLES>

La Journée internationale des forêts de l'ONU 2015 et son thème : 'Forêts, climat, changement'. Quel changement ?

Le but de ce document est de répondre à la campagne que l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) organise cette année à l'occasion du 21 mars 2015. Dans une vidéo très courte, la FAO souligne la capacité des forêts d'absorber du CO2 et affirme que « les forêts gérées durablement sont à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique ». Notre analyse montre que les prétendues solutions soutenues et encouragées par la FAO au cours des 20 ou 30 dernières années n'ont pas freiné le déboisement, et encore moins le changement climatique. Téléchargez le document en français >> <http://bit.ly/2FMbLYK>
Téléchargez le document en bahasa >> <http://bit.ly/2FUDoeb>

Plantations are NOT forests

(Disponible uniquement en anglais et espagnol) This book gathers a selection of articles published in the monthly electronic bulletin of the World Rainforest Movement (WRM), addressing the issues of plantations and the struggles developed at the local and global levels against them.

Téléchargez le document >> <http://bit.ly/2pnWFOR>

Vidéos

Définissons les forêts en leur donnant leur véritable signification

Aussi disponible en: Espagnol, Anglais, Portugais, Afrikaans, Aymara, Catalan, Chinois, Néerlandais, Finish, Allemand, Bosniaque, Italien, Maori, Mapuche, Maya Kaqchikel, Maya Popti, Maya Tzeltal, Maya Tsotsil, Suédois, Vietnamiens et Zulu >> <http://bit.ly/2FOi11Z>

Forests, much more than a lot of trees (Disponible en anglais et espagnol) >>

<http://bit.ly/2FLaDVa>

Ceci n'est pas durable

Cette vidéo répond à celle que la FAO a produite pour le 21 mars et qui présente les forêts sous un faux jour, comme si elles n'étaient qu'un entrepôt de bois et de carbone >>

<http://bit.ly/2FMs1sj>

Mais, où est l'eau ?

En cette Journée internationale des forêts, la FAO vient de présenter une nouvelle vidéo sympa. Cette année elle porte sur les forêts et l'eau. Mais, avez-vous remarqué que la vidéo ne montre aucune plantation industrielle d'arbres, alors que la FAO les considère comme des forêts ? Les plantations industrielles d'arbres s'emparent de la terre et de l'eau des gens. Une fois de plus, nous demandons à la FAO de cesser d'appeler 'forêts' les plantations >>

<http://bit.ly/2u7qjW>

Derrière la définition de la forêt par la FAO, des tromperies et des destructions

Lettre ouverte à la FAO 2017

Comment la définition de forêt de la FAO nuit-elle aux gens et aux forêts ? Lettre ouverte à la FAO

En septembre 2015, pendant le XIVE Congrès forestier mondial, des milliers de personnes sont descendues dans les rues de Durban, en Afrique du Sud, pour protester contre la définition problématique que l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) insiste à donner des forêts.(1) La définition de la FAO considère que celles-ci sont essentiellement « un ensemble d'arbres », en laissant de côté d'autres aspects fondamentaux, dont les nombreuses formes de vie qu'elles hébergent, comme les plantes autres que les arbres, les animaux et les populations humaines qui dépendent de la forêt. De même, elle ignore la fonction vitale que jouent les forêts dans les processus naturels de production de sols, d'eau et d'oxygène. D'autre part, en définissant les forêts comme une étendue minimale de terre couverte d'un nombre minimum d'arbres d'une hauteur et d'un pourcentage de canopée minimaux, la FAO a fortement encouragé la création de plantations industrielles d'arbres de nombreuses espèces exotiques sur des millions d'hectares, en particulier dans les pays du Sud. Le seul secteur qui en ait été avantagé est celui de l'industrie de plantation d'arbres. Ces plantations industrielles ont eu de nombreux effets négatifs directs sur les communautés locales et sur leurs forêts, lesquels ont été amplement constatés. (2)

Dans la manifestation organisée à Durban il y a un an, les gens portaient des étendards qui disaient Les plantations ne sont pas des forêts ! La marche s'est arrêtée devant le local du Congrès forestier mondial organisé par la FAO. À cette occasion, en réponse à un appel des leaders de la société civile un fonctionnaire du Congrès a quitté le bâtiment pour recevoir une pétition qui avait été signée par plus de 100 000 personnes et organisations du monde entier. La pétition demandait à la FAO de modifier sans délai sa définition et de la remplacer par une autre qui rende compte de la véritable signification des forêts. Or, une fois de plus, la FAO ne l'a pas fait.

Néanmoins, quelque chose de nouveau s'est produit : alors que les demandes préalables n'avaient reçu que le silence pour toute réponse, cette fois l'organisation a réagi aux réclamations et répondu par écrit. Un point de cette lettre est particulièrement intéressant. Il dit : « *Il y a en fait plus de 200 définitions nationales des forêts, qui reflètent la diversité des parties intéressées en la matière...* », et continue : « *...pour faciliter la présentation des données..., une catégorisation simple, opérationnelle et valable au plan mondial s'avère nécessaire, afin de pouvoir comparer de façon cohérente le développement et le changement des*

forêts du monde sur des périodes plus longues ». En écrivant ceci, la FAO essaie de nous convaincre que son but est tout simplement d'harmoniser les plus de 200 définitions de forêt que possèdent les différents pays.

Or, est-ce que c'est vrai que la définition actuelle de forêt de la FAO n'a pas influé sur la formulation des 200 définitions nationales ? Est-il correct, comme l'affirme la FAO, que les nombreuses définitions nationales de forêt sont l'aboutissement des réflexions de diverses parties prenantes de ces pays, ce qui minimise une fois de plus son influence ?

À notre avis, c'est le contraire qui est vrai. Pour commencer, la définition de forêt de la FAO fut adoptée il y a très longtemps, en 1948. D'après une analyse récente des concepts et des définitions de forêt faite par plusieurs auteurs, « *la définition de la FAO, approuvée par tous les membres [de l'ONU], est la première que tous les pays utiliseront pour harmoniser leurs rapports ; la définition de forêt adoptée par la FAO reste la plus largement utilisée aujourd'hui* ». (3)

Pour voir si la définition de la FAO est utilisée ou non, un bon exemple est celui du Brésil, le pays du Sud qui possède le couvert forestier le plus étendu et, d'après des sources officielles, presque 8 millions d'hectares de plantations industrielles d'arbres dont la plupart sont des eucalyptus. Dans sa publication de 2010 (4) « *Florestas do Brazil* » (Les forêts du Brésil), le Service brésilien des forêts (SBF), qui dépend du Ministère de l'Environnement et se charge des questions relatives aux forêts, « *considère comme des forêts les types de végétation ligneuse qui se rapprochent le plus de la définition de forêt de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)* ». Ayant basé sa définition sur ce que la FAO avait déjà défini, le SBF affirme en toute logique que « le Brésil est un pays... de forêts naturelles et de forêts plantées », ces dernières étant les 8 millions d'hectares de plantations industrielles, surtout d'eucalyptus. La définition de forêt que donne le gouvernement brésilien n'est donc pas le résultat d'un processus qui « *...reflète la diversité des parties prenantes en la matière* » ; au contraire, cette définition est une conséquence de ce que la FAO avait déjà déterminé.

L'influence de la définition de forêt de la FAO va encore plus loin : en cette époque de changement climatique, elle a été la principale référence au moment où la Convention de l'ONU sur le changement climatique (CCNUCC) a dû définir ce qu'est une forêt. En adoptant la définition de la FAO, étroite et basée sur le bois, la CCNUCC a elle-aussi divulgué la notion qu'une forêt est une étendue de terre qui ne contient que des arbres. Pour la CCNUCC, ce qui compte surtout dans une forêt ce sont les arbres, qui sont capables de stocker du carbone pendant leur croissance, et non les populations qui dépendent des forêts. Or, ces communautés sont les plus touchées par les restrictions d'utilisation de la forêt qui leur sont imposées en raison des « projets de compensation de carbone », souvent dénommés projets REDD+. (5) Une définition centrée uniquement sur les arbres porte la Convention sur le changement climatique à considérer les « *forêts plantées* » – les plantations industrielles d'arbres – comme un moyen de « *réduire le déboisement et la dégradation des forêts* » et, par là,

de piéger le carbone de l'atmosphère et de le stocker de façon permanente. Dans la pratique, tout cela est faux et ne sert qu'à accroître les bénéfices de l'industrie de plantation d'arbres, tout en représentant une grave menace pour les communautés touchées par l'expansion de ces plantations en tant que « *puits de carbone* ».

Après les dernières négociations de la CCNUCC, les pays ont commencé à revoir leur législation forestière, dans l'espoir d'attirer du « *financement pour le climat* ». Comme on pouvait s'y attendre, les définitions utilisées sont généralement basées sur la définition de forêt de la FAO. Au Mozambique, par exemple, au cours d'un atelier sur REDD+, un consultant a proposé une nouvelle définition de forêt pour le pays. Tout comme celle de la FAO, cette définition est basée sur la présence d'arbres et dit qu'une forêt est une étendue avec « *des arbres ayant la possibilité d'atteindre une hauteur de 5 mètres dans leur maturité* ». De même, en Indonésie, dans sa présentation à la Conférence climatique de l'ONU de 2015, le ministère de l'Environnement et des Forêts affirme qu'il a « ...ajusté la définition de forêt de la FAO » au moment de définir ses forêts. Une fois de plus, la définition et la valeur d'une forêt ne tient compte que des arbres, et les « forêts » sont classées en plusieurs catégories, dont les « forêts naturelles » et quelque chose qu'on appelle « *forêts de plantation* ».(6)

La définition de forêt de la FAO influe aussi sur les actions des institutions financières et de développement qui encouragent les activités où ce qui compte est le bois, comme l'exploitation industrielle des forêts, les plantations industrielles d'arbres, et les compensations de carbone REDD+. L'exemple le plus clair est celui de la Banque mondiale qui, faisant partie du conglomérat des Nations unies, s'est associée à la FAO pendant des décennies dans des initiatives concernant les forêts. Les deux se sont unies encore ces derniers temps pour un des projets les plus ambitieux de ceux qui ont été présentés pendant la CdP 21 de la CCNUCC à Paris : l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers d'Afrique (AFR100). (7) L'AFR100 vise à couvrir d'arbres 100 millions d'hectares de terres déboisées et soi-disant « *dégradées* » de plusieurs pays d'Afrique. La Banque mondiale mettra à la disposition de ce projet un milliard de dollars USA. Or, pour comprendre ce que la Banque mondiale entend par « *reboisement* », il est indispensable de voir comment elle définit la forêt. Comme on pouvait s'y attendre, sa définition est, elle aussi, empruntée à la FAO : la forêt est décrite comme « *Une étendue de terre... avec des arbres... et une canopée de plus de 10 %...* ».(8) En définissant ainsi les forêts, la Banque mondiale laisse la porte grande ouverte aux sociétés de plantation d'arbres pour qu'elles étendent leurs vastes plantations en régime de monoculture sur les territoires des communautés africaines, dans le cadre du plan ambitieux de « *restauration* » qu'elle veut mettre en œuvre avec la FAO et d'autres partenaires. La proposition AFR100 ressemble fort au Plan d'action pour les forêts tropicales (TFAP) des années 1980, lui aussi un rêve de la Banque mondiale en collaboration avec la FAO, et qui se solda par un échec.

Considérations finales

Il est urgent que la FAO arrête de présenter les plantations industrielles d'arbres comme des « *forêts plantées* » ou du « reboisement », parce que les gouvernements nationaux, les autres institutions de l'ONU, les institutions financières et les principaux médias vont suivre son mauvais exemple. Cette confusion délibérée des plantations d'arbres et des forêts est en train de tromper les gens, qui voient les forêts en général comme quelque chose de positif et de bénéfique : après tout, qui pourrait s'opposer aux « *forêts* » ?

Par-dessus tout, la FAO devrait assumer la responsabilité de la forte influence que sa définition de forêt est en train d'avoir sur les politiques économiques, écologiques et sociales. La pétition présentée à la FAO à Durban en 2015 dit que cette institution se définit, d'après ses principes fondateurs, comme « *un forum neutre où toutes les nations se rencontrent sur un pied d'égalité* ». Pour être à la hauteur de cette affirmation, il faut, entre autres choses, que la FAO revoie d'urgence sa définition de forêt : au lieu de refléter les préférences et les perspectives des industries du bois, du papier, du caoutchouc et de l'échange d'émissions, elle doit refléter les réalités écologiques et les points de vue des peuples tributaires des forêts. Au lieu de continuer à subir l'influence dominante des industries fondées sur le bois, la FAO doit entreprendre un processus transparent et ouvert pour formuler des définitions appropriées des forêts et des plantations d'arbres, avec la collaboration des femmes et des hommes qui, dépendant directement des forêts, sont ceux qui les protègent.

[Organisations signataires jusqu'au 16 mars 2017](#)

1 – « Des terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de 10 %, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. »

2 – Pour en savoir plus : <http://wrm.org.uy/fr/index-par-themes/les-plantations-darbres/>.

3 – Chazdon, R.L., Brancalion, P.H.S., Laestadius, L. et d'autres. *Ambio* (2016).doi:10.1007/s13280-016-0772-y. When is a forest a forest? Forest concepts and definitions in the era of forest and landscape restoration (<http://link.springer.com/article/10.1007/s13280-016-0772-y>).

4 – http://www.mma.gov.br/estruturas/sfb/arquivos/livro_portugus_95.pdf.

5 – Pour en savoir plus : <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/redd-une-collection-de-conflits-de-contradictions-et-de-mensonges/>.

6 – http://www.greenpeace.org/international/Global/seasia/Indonesia/pdf/FREL_Report.pdf.

7 – <http://www.wri.org/our-work/project/AFR100/about-afr100>.

8 – <http://tinyurl.com/j5d6mby>

Compilation d'articles du bulletin WRM dans le cadre du 21 mars - Journée internationale des Nations Unies sur les forêts

L'Accord de Paris promeut l'expansion des plantations industrielles d'arbres au plan international

[Bulletin 228 - Janvier 2017](#)

Dans les pays du Sud, de nombreuses communautés luttent contre l'invasion de leurs territoires par les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture. Ces communautés ont appris beaucoup de choses au WRM. L'une de ces choses est qu'aucune plantation de ce genre n'est concrétisée sans subventions ou incitations d'institutions publiques ou privées. Or, dans la situation actuelle de crises structurelles de l'économie et du climat, l'industrie des plantations a trouvé un nouvel encouragement dans l'Accord de Paris sur le climat. En effet, l'une des principales actions proposées dans l'Accord consiste à retirer de l'atmosphère l'excès de carbone qui cause le réchauffement de la planète. Les entreprises en question pourraient stocker ce carbone dans les arbres, en multipliant leurs plantations à une échelle territoriale jamais vue.

Nous pouvons dire que, grosso modo, la superficie des plantations industrielles d'arbres s'est multipliée par quatre dans les pays du Sud au cours des deux dernières décennies. En 2012, elle a atteint 60 millions d'hectares. (1) Ce sont des plantations d'eucalyptus, de pins et d'acacias, de palmiers à huile et d'hévéas, destinées pour la plupart à produire respectivement de la pâte à papier, des produits à base d'huile de palme et des pneus. Ce qui facilite le plus cette expansion dans les pays du Sud c'est le faible prix de la terre et de la main-d'œuvre, un climat favorable qui accélère la croissance et la productivité, le soutien médiatique et le soutien politique des gouvernements du Sud, et les appareils répressifs des États qui, au lieu de soutenir les communautés locales dans leur défense du territoire, les ont criminalisées.

La crise économique prolongée ayant ralenti le rythme de cette expansion, les bénéfices des entreprises ont diminué. D'après les communautés, dans leur quête d'options de rechange ces entreprises ont trouvé dans la crise climatique un nouvel éventail de possibilités. Par exemple, la possibilité de recevoir des paiements pour le « service » que prêtent les arbres en retirant du CO₂ de l'atmosphère. En croissant, les arbres absorbent du CO₂ de l'atmosphère grâce au processus de la photosynthèse, et une partie de ce carbone reste « emmagasiné » dans le bois. Les entreprises allèguent que leurs arbres prêtent ce service de façon de plus en plus efficace parce qu'ils croissent de plus en plus vite, et l'introduction de la plantation commerciale d'arbres transgéniques promet une productivité encore plus forte. Les entreprises considèrent aussi qu'elles pourraient recevoir des incitations pour planter des arbres pour la production de biomasse (en transformant le bois en pellets). L'énergie produite en brûlant ces pellets à la

place du pétrole ou du charbon minéral serait « renouvelable » et « verte ». D'autre part, les grandes entreprises qui plantent des palmiers à huile, surtout en Indonésie et en Malaisie, proposent d'utiliser l'huile de palme comme « biocarburant ».

De plus en plus, les entreprises misent sur l'utilisation « flexible » de leurs plantations, et voient la possibilité d'en faire des usages multiples et même simultanés, d'une part en tant que puits de carbone et d'autre part en tant que matière première pour la production de papier (eucalyptus, pins, acacias), de pneus (hévéas), ou d'huile végétale (palmiers à huile). Mais, bien entendu, pour obtenir ces produits il faut un jour ou l'autre couper les arbres, de sorte que le carbone stocké est vite libéré, bien avant que les nouveaux arbres plantés puissent le réabsorber (au cas où l'entreprise déciderait de replanter). Ainsi, pour que le reboisement contribue avec efficacité à retirer du carbone de l'atmosphère il faudrait d'abord qu'il ait lieu de façon permanente. (2)

Que dit l'Accord de Paris sur la monoculture d'arbres ?

Bien que l'Accord de Paris ne mentionne pas explicitement les plantations d'arbres, il crée les conditions nécessaires pour que ce secteur soit l'un des plus favorisés.

Tout d'abord, les entreprises profitent du fait que la définition adoptée par la FAO considère comme des forêts les plantations d'arbres en régime de monoculture. Cette définition est considérée comme acceptable au plan international, y compris par l'Accord de Paris, et elle est adoptée par presque tous les gouvernements nationaux et les initiatives de l'ONU, comme les Conventions sur le climat et la biodiversité. Pour la FAO, toute étendue couverte d'arbres est une forêt, malgré le fait que les plantations industrielles envahissent le territoire des communautés, provoquent le déboisement, polluent et assèchent les sources d'eau en raison de leur croissance rapide, et consomment de grandes quantités de produits agricoles toxiques. (3)

D'autre part, l'Accord de Paris – du moment qu'il accepte la monoculture d'arbres en tant que « reboisement » – s'est fixé l'objectif ambitieux de maintenir l'élévation de la température « nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C », « de façon à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle ».

La dépendance de ces puits de carbone serait énorme. En effet, les plans volontaires des gouvernements pour réduire leurs émissions aboutiraient à une élévation de la température d'au moins 3 degrés, parce qu'ils ne prévoient pas de réduire de façon radicale la consommation de combustibles fossiles. À cela s'ajoute la vision simpliste du problème du climat contenue dans l'Accord : il y a trop de carbone dans l'atmosphère et la solution consiste à en extraire cet « excès ». Ainsi, on spéculer sur les technologies susceptibles d'éviter

l'émission de davantage de CO₂ au moment de brûler des combustibles fossiles, et de retirer en même temps du CO₂ de l'atmosphère. Ces technologies devraient offrir la possibilité de filtrer, de piéger, de retirer, d'enterrer ou d'injecter le carbone émis, pour que celui-ci reste « emmagasiné » quelque part sous terre, dans la mer ou même dans l'espace. Or, aucune des technologies en discussion n'a été testée et approuvée, de sorte qu'aucune n'est considérée comme sûre à l'heure actuelle.

Au milieu de cette confusion, les plantations d'arbres à grande échelle se présentent comme l'option apparemment la plus fiable et efficace de « piéger » le carbone de l'atmosphère. Ses défenseurs affirment que le système fonctionne parce que les arbres fixent le carbone naturellement. Les entreprises affirment que leurs plantations d'arbres peuvent compenser le CO₂ qui est émis, par exemple, quand on brûle du pétrole, et retirer en plus le CO₂ « en excès » de l'atmosphère. Ce mécanisme est défendu depuis des années par les promoteurs du système REDD (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts) pour des projets dans des zones boisées.

Mais nous insistons à dire que cela ne fonctionne pas. Bien que le CO₂ libéré en brûlant les arbres contienne les mêmes molécules que celui qui est libéré en brûlant du pétrole, les différences existent. Le carbone émis et capté par les végétaux, qui fait partie du cycle naturel, n'est pas équivalent à celui qui est libéré quand on extrait et brûle du pétrole, du gaz ou du charbon minéral. Depuis le début de la révolution industrielle, ce dernier est en train d'accroître considérablement le volume total de carbone de l'atmosphère car, au lieu d'appartenir au cycle naturel, il provient des stocks qui sont restés dans le sous-sol pendant des millions d'années. Même si les végétaux et les océans réussissent à absorber une partie de ce carbone additionnel, ils ne le font que de façon temporaire parce que dès que la plante meurt, par le déboisement ou par le feu, le CO₂ est à nouveau libéré et retourne dans l'atmosphère.

Néanmoins, les gouvernements qui avaient signé le Protocole de Kyoto il y a des années, et qui ont signé maintenant l'Accord de Paris, ont accepté la thèse que les deux carbones étaient pareils. Cela représente peut-être la plus grande victoire des entreprises qui y trouvent la possibilité d'obtenir d'énormes bénéfices. En effet, désormais il est valable de résoudre le problème du climat « en plantant davantage de forêts » (c'est-à-dire des plantations industrielles d'arbres), soit pour « compenser » le CO₂ émis par les entreprises qui brûlent du pétrole, du gaz ou du charbon minéral, soit pour retirer de l'atmosphère « l'excès » de carbone, ou pour produire du bois ou de l'huile végétale en tant qu'énergie « renouvelable » ou « propre ». En même temps, il s'agit d'une très mauvaise nouvelle pour les communautés paysannes, indigènes et traditionnelles des régions aux sols fertiles visées par ces entreprises, qu'elles soient en Amérique latine, en Afrique ou en Asie, et pour toutes celles qui devront faire face à des projets de type REDD.

Remarques finales

D'innombrables communautés du monde entier ont été témoins des graves effets négatifs des plantations, et ces effets sont consignés depuis des années dans des rapports, des vidéos, des brochures et des articles publiés par le WRM et par bien d'autres organisations. Cependant, les plantations continuent de se multiplier et viennent d'être avalisées à l'échelon international, sous prétexte de la crise climatique. Tel est le résultat de la perpétuation d'un déséquilibre injuste du pouvoir, qui permet aux entreprises concernées, avec le soutien des États et de leurs appareils répressifs, de s'imposer et d'envahir toujours plus de territoires pour les transformer en plantations.

Ces entreprises ont d'autres alliés d'importance : certaines grandes ONG mettent en œuvre des initiatives néfastes auxquelles elles apposent un label de légitimité qui leur permet de montrer patte blanche pour obtenir des primes et des subventions. Tel est le cas de l'initiative du WWF dénommée « Plantations de nouvelle génération » et du système de certification FSC (4) : ils donnent une apparence écologique aux plantations industrielles d'arbres, pourtant si nuisibles, et leur donnent bonne réputation aux yeux des investisseurs et des consommateurs des produits dérivés. En même temps, ces initiatives représentent un manque de respect à l'égard des communautés concernées, qui ne sont pas prises en compte et qui ont beaucoup de mal à en discuter à cause du jargon employé.

Il est nécessaire de conjuguer tous les efforts pour renforcer la résistance des communautés des pays du Sud qui gardent encore la maîtrise de leurs terres fertiles, car elles sont dans la ligne de mire des entreprises, des gouvernements et d'institutions comme la Banque mondiale. Ces communautés sont menacées par l'expansion des plantations et, surtout, par les nouveaux projets de lutte contre la crise du climat, qui portent sur des étendues de plus en plus vastes et s'appliquent aux « paysages ». Le problème ne sera pas résolu en multipliant les critères ou les sauvegardes. Il faut rompre définitivement avec le système de production et de consommation à grande échelle et mondialisé, qui encourage le gaspillage et accroît les bénéfices de quelques grandes entreprises mais qui va détruire les fondements de la vie de nombreuses communautés.

C'est chez les communautés et dans le dialogue permanent avec elles que nous pouvons trouver des réponses, des initiatives et des options susceptibles de fortifier la lutte contre le modèle hégémonique. En fait, cela est indispensable également pour commencer à trouver des moyens de lutter contre le problème des changements climatiques.

1 – http://wrm.org.uy/pt/files/2012/06/EJOLT_PORs.pdf

2 – <https://www.tni.org/en/collection/flex-crops>

3 – Vous pouvez signer une lettre ouverte adressée à la FAO, publiée par les organisations Timberwatch, Salva la Selva et WRM le 21 septembre 2016, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la monoculture d'arbres. Dans cette lettre ouverte nous exigeons à la FAO d'assumer sa responsabilité et d'entreprendre sans délai une révision véritable de sa définition de forêt. (Pour signer la lettre, veuillez visiter

<http://wrm.org.uy/fr/actions-et-campagnes/lettre-ouverte-a-la-fao-publiee-le-journee-internationale-de-lutte-contre-la-monoculture-darbres/>

4 - <http://www.wri.org/blog/2016/03/can-plantations-help-restore-degraded-and-deforested-land>

5 - <http://wrm.org.uy/pt/livros-e-relatorios/a-consulta-do-fsc-e-procedimentos-para-queixas-o-caso-da-veracel-celulose-no-brasil/>

Les plantations industrielles de palmiers à huile, un mode d'exploitation qui porte atteinte aux populations forestières et à leurs territoires

[Bulletin 218 - Septembre 2015](#)

Cette année, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la monoculture d'arbres célébrée le 21 septembre, le WRM et d'autres organisations et réseaux mondiaux ont publié une déclaration où ils condamnent l'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile, expansion qui comporte un nombre croissant d'effets négatifs sur l'économie, la société, la culture et l'environnement. Une fois de plus, dans l'espoir de rompre le silence qui entoure les agressions subies par les communautés dont les territoires sont envahis et encerclés par ces plantations, nous clamons: les plantations ne sont pas des forêts!

Les plantations industrielles de palmiers à huile sont le type de monoculture qui s'est répandu le plus rapidement pendant les dernières décennies. Dans la période 1990–2010, ces plantations ont triplé dans le monde entier, surtout en Indonésie et en Malaisie. Et au cours des quinze dernières années, plusieurs traités de libre-échange sont venus favoriser la vague d'expansion, non seulement en Indonésie et en Malaisie mais aussi dans des pays d'Afrique et d'Amérique latine. D'autre part, la tendance à l'expansion des plantations de palmiers à huile est due aussi à la demande de plus en plus forte d'agrocarburants, surtout en Europe.

Dans le cadre de leur politique de «responsabilité sociétale», les entreprises de plantation de palmiers sont en train de prendre des engagements (volontaires) dans le but d'atteindre l'objectif dénommé «zéro déforestation». Or, d'après de nombreuses plaintes recueillies sur le terrain, les entreprises auraient commis, a posteriori, de nombreuses violations des lois environnementales et sociales. Le plus inquiétant de tout, c'est que les engagements en question ne visent pas à freiner l'expansion du palmier à huile mais à donner une «façade verte» au secteur des plantations. Ainsi, en maintenant la logique de l'expansion illimitée, ces engagements comportent le danger que davantage de communautés perdent leurs terres et leurs moyens d'existence.

De même, l'intérêt croissant des entreprises à l'égard des forêts, et des arbres en particulier, vient du fait que les forêts et les arbres sont devenus très importants pour le «capitalisme vert». Leur capacité de stockage de carbone et leur biodiversité sont utilisées pour générer des

crédits de carbone ou de biodiversité, qui peuvent ensuite être vendus à des pays et à des entreprises polluées, soit pour «compenser» la destruction dont ils sont responsables ailleurs, soit pour obtenir des bénéfices sur les marchés financiers.

Des systèmes tels que REDD+ et d'autres du même genre, qui proposent de financer la conservation des forêts par la vente de crédits de carbone et de biodiversité, peuvent canaliser le produit de cette vente vers les entreprises de plantation de palmiers, pour qu'elles conservent les zones de forêt «à fort stock de carbone» qu'elles trouvent dans leurs concessions. Ainsi, elles couvrent leurs activités d'un «maquillage vert». Pourtant, la conservation des zones «à fort stock de carbone» ne change rien aux effets nuisibles d'un secteur qui consomme un grand volume d'eau, de produits agricoles toxiques, d'engrais chimiques et d'énergie fossile, et qui occupe d'énormes territoires où vivaient ou dont dépendaient de nombreuses populations. L'industrie du palmier à huile n'offre pas une solution du changement climatique, loin de là: elle contribue à modifier le climat. Les plus touchés seront les peuples des forêts et les communautés paysannes, puisque l'expansion des plantations limitera de plus en plus leur accès aux terres et aux forêts. Pour eux, la forêt «à fort stock de carbone» n'est pas la seule qui compte; toutes les zones boisées dont ils ont besoin pour préserver leurs moyens d'existence et leur culture sont importantes.

D'autre part, les gouvernements des pays producteurs d'huile de palme et les transnationales de la filière ont réclamé avec insistance que les plantations de palmiers à huile changent de catégorie et soient considérées, non pas comme des cultures agricoles, mais comme des «forêts»! La définition de forêt que donne la FAO rend possible cette absurdité, puisqu'elle affirme qu'une forêt n'est qu'une étendue couverte d'arbres. Le but de ce changement de catégorie est d'accéder à «l'opportunité» qu'offrirait un accord sur REDD+ dans le cadre des négociations de l'ONU sur le climat qui se tiendront à Paris à la fin de cette année. Grâce à un tel accord, les entreprises de plantation de palmiers pourraient vendre plus tard des crédits de carbone, sous prétexte de promouvoir le «zéro déboisement» ou le «reboisement».

En mettant l'accent sur le déboisement, on laisse de côté toutes les répercussions nuisibles des plantations industrielles de palmiers à huile, dont les suivantes:

- **Destruction des moyens d'existence locaux et évictions.** Les régions où l'on promeut les plantations de palmiers à huile sont le foyer de paysans et de peuples indigènes et des zones abritant des forêts tropicales dont ces communautés dépendent aux plans économique, social, spirituel et culturel. C'est pourquoi les plantations industrielles de palmier à huile causent la perte de terres et du même coup des moyens d'existence des communautés, et notamment des femmes en raison de leur relation spécifique avec la forêt. Il en résulte l'éviction de ces communautés.
- **Abattage destructif et violations des droits de l'homme.** Dans de nombreux cas, ces plantations sont établies sur des terres qui ont d'abord fait l'objet d'une exploitation forestière

destructive ouvrant ainsi la voie aux plantations de palmiers à huile. D'autre part, la pratique de déboiser par le feu pour établir les plantations de palmier à huile se poursuit depuis plus de dix ans en Indonésie, produisant une brume sèche qui persiste presque toute l'année dans le sud-est de l'Asie. Cette pratique nuit à l'environnement et à la santé de millions de citoyens et citoyennes.

- **Accès privilégié aux terres pour les entreprises, mais pas pour les communautés.**

L'introduction du modèle de culture industrielle du palmier à huile dans un pays ou une zone donnée, au moyen de concessions foncières, garantit aux entreprises un accès privilégié aux terres agricoles durant de longues périodes, ce qui accroît leur pouvoir et leur influence. Partout, les luttes pour garantir les droits collectifs des communautés sur leurs territoires et une agriculture diversifiée et agroécologique contrôlée par la communauté deviennent de plus en plus ardues.

- **Conditions de travail misérables.** Le nombre d'emplois est en réalité faible, et les conditions de travail dans les plantations de palmiers à huile sont difficiles, bien souvent proches de l'esclavage. D'autre part, on a documenté de nombreux cas de travail d'enfants, ainsi que de toxicomanie chez les travailleurs et de prostitution. Les travailleurs sont également particulièrement touchés par l'obligation d'appliquer des produits agrottoxiques dans les plantations de monocultures, y compris des produits interdits dans plusieurs pays. Beaucoup d'entre eux contractent des maladies chroniques pour le reste de leur vie, sans pouvoir toucher une compensation.

- **Augmentation de la criminalisation des mouvements sociaux et de l'opposition**

locale. Les communautés et les organisations qui les appuient, ainsi que les travailleurs et travailleuses des plantations de palmiers à huile, sont confrontés aux violations des droits de l'homme et à la criminalisation des mouvements sociaux, qui ont tendance à augmenter partout sur la planète. Dans de nombreux pays, il y a aussi eu des assassinats, des détentions et la persécution de ceux et celles qui ne faisaient que lutter pour défendre les droits collectifs de leurs communautés chez eux et s'opposaient à l'invasion de leurs territoires par les entreprises de palmier à huile. D'autre part, les entreprises peuvent compter sur toutes sortes de services de protections offertes par les forces de sécurité de l'État.

La Journée internationale de lutte contre la monoculture d'arbres, instituée en 2006, a pour but de rendre plus visible le nombre croissant de peuples et de communautés, qui figurent souvent parmi les plus marginalisés, en particulier les femmes et les jeunes, et qui luttent dans des régions et des pays divers contre les plantations industrielles de palmiers à huile, d'eucalyptus, de pins, d'acacias et d'hévéas. Les plantations à grande échelle sont inacceptables, pour les communautés locales mais aussi pour un monde confronté à une crise très grave aux symptômes multiples, dont le changement climatique, la détérioration

économique et écologique, l'augmentation de la militarisation et la multiplication des violations des droits de l'homme.

Pour ces raisons, le présent bulletin vise à dénoncer l'expansion des plantations de palmiers à huile et à divulguer certains effets négatifs qu'elle a sur les peuples des forêts et sur leurs territoires. L'article sur la Papouasie occidentale attire notre attention sur une région difficile à atteindre, où l'expansion de ces plantations est en train de bénéficier aux grands conglomérats d'entreprises au détriment des populations indigènes et traditionnelles. Au Liberia, la campagne gouvernementale pour faciliter l'abattage d'arbres au profit de la culture à grande échelle de palmiers à huile est fortement inquiétante, surtout dans un pays où règnent l'exploitation forestière illégale et la corruption. À propos du Brésil, un rapport d'activités sur le terrain nous raconte comment la société minière VALE fait des plantations de palmiers à huile dans l'État du Pará, pour satisfaire la demande en agrocarburants des trains qui transportent le minerai de l'entreprise mais, surtout, pour confirmer son image prétendument «verte». Un autre article du bulletin met en lumière le rôle que jouent les banques et les investisseurs dans la spéculation sur ces plantations, en contribuant à fortifier et à développer les multinationales et en générant d'énormes bénéfices pour leurs actionnaires. Finalement, le bulletin nous rappelle que l'Afrique compte des millions de personnes qui dépendent du palmier à huile pour leur subsistance et leur culture, et que ces personnes le protègent et le considèrent comme une source de vie. Bonne lecture!

Quelques-unes des principales initiatives d'expansion des plantations industrielles d'arbres en Amérique latine, en Afrique et en Asie

[Bulletin 228 - Janvier 2017](#)

Il y a quelques années, bien avant l'Accord de Paris, des initiatives internationales ont été présentées, qui promettaient d'affecter des millions d'hectares au reboisement et à la remise en état des forêts au profit de l'environnement et de la population locale. Or, il n'existe aucun exemple d'afforestation de cette portée qui ait réussi. Ce qui existe, ce sont des exemples réussis du soi-disant « reboisement » qui consiste à planter des centaines de millions d'eucalyptus, de pins, d'hévéas et de palmiers à huile, et que l'ONU, les gouvernements et les entreprises appellent des « forêts plantées ». Une analyse plus attentive de ces projets internationaux montre que les communautés des pays où l'on prétend les mettre en œuvre ont intérêt à être sur le qui-vive.

Le Défi de Bonn (1) est une initiative mondiale lancée en 2011 par le ministère de l'Environnement d'Allemagne et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). (2) D'après le site internet de cette initiative, son objectif est de « restaurer 150

millions de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020 ». Le Défi de Bonn met l'accent sur l'importance de se centrer sur le « paysage », et ses promoteurs affirment que 124,32 millions d'hectares ont déjà été « promis ». En 2014, cet objectif a été approuvé par la Déclaration de New York sur les forêts, et porté à 350 millions d'hectares d'ici à 2030.

Cependant, nous n'avons pas trouvé d'explication claire dans le site web de cette initiative sur le type de « restauration » à effectuer. On ne sait pas si elle se fera ou non au moyen de plantations d'arbres en régime de monoculture ; l'initiative ne donne pas d'exemples de programmes de « restauration » de la forêt indigène qui portent sur des millions d'hectares. Le seul type de « reboisement » à cette échelle qui ait « bien marché » est la plantation de dizaines de millions d'hectares d'eucalyptus, de pins, d'acacias, d'hévéas et de palmiers à huile en régime de monoculture. Cette expansion a eu lieu, sans exception ou presque, dans des terres fertiles, dans des zones boisées, dans des cerrados et des herbages naturels, essentiels pour les populations qui en dépendaient auparavant. Leurs membres sont devenus des travailleurs urbains ou ruraux sans terre, et leurs terres sont entrées dans le processus de dégradation que provoque la monoculture. D'autres personnes ont réussi à résister et sont en train de lutter pour récupérer leurs terres.

À cela s'ajoute l'interprétation préoccupante qu'en fait le ministère de l'Environnement allemand : il affirme que la monoculture d'arbres peut être définie comme de la « restauration » si on intercale des espèces indigènes dans les plantations.

D'après le Défi de Bonn, « Des plateformes régionales [...] sont en train d'apparaître dans le monde ». À ce sujet, voyons ce qui s'est passé en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Afrique

L'AFR100, 'Initiative pour la restauration des paysages forestiers d'Afrique', présentée au cours d'un événement parallèle à la Conférence de Paris sur le climat, affirme qu'elle va « restaurer », d'ici à 2030, 100 millions d'hectares de terres africaines déboisées et dégradées, soit près de 30 % de l'objectif du Défi de Bonn. L'AFR100 vise aussi à atténuer les changements climatiques et à avantager la population des pays africains. Lors de sa première conférence régionale, en octobre 2016, il a été annoncé que 21 pays avaient déjà adhéré à l'initiative et s'étaient engagés à restaurer 63,3 millions d'hectares de forêt. (3)

Le principal investisseur et promoteur de l'AFR100 est la Banque mondiale, qui a promis d'investir 1 000 millions USD dans 14 pays africains d'ici à 2030. En complément, le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) financera la structure de l'initiative. La FAO et le World Resources Institute (WRI) sont également des collaborateurs clés. L'AFR100 compte aussi des partenaires financiers privés, comme le 'Fonds néerlandais pour l'investissement dans des forêts durables' (Dutch Sustainable Forest Investments – SFI). Les fonds promis par des investisseurs privés atteindraient 540 millions USD. (4)

Une initiative complémentaire de l'AFR100 est celle dénommée « Des forêts pour l'avenir. De nouvelles forêts pour l'Afrique », qui organisa en mars 2016, au Ghana, une conférence à laquelle participa Green Resources. Green Resources est une des principales sociétés de plantation d'Afrique ; les effets négatifs de ses plantations sur les communautés locales ont été dénoncés à plusieurs reprises. (5) Une autre partenaire est l'ARLI (African Resilient Landscapes Initiative), financée par la Banque mondiale et par le gouvernement allemand ; elle affirme qu'elle travaillera sur « des terres agricoles, des zones boisées et des herbages au moyen d'interventions basées sur l'agriculture intelligente vis-à-vis du climat, sur la restauration des forêts et des écosystèmes, sur la conservation de la biodiversité et sur la gestion des herbages ». Une troisième initiative à mentionner est le Plan d'action pour les paysages africains (African Landscapes Action Plan – ALAP) qui bénéficie du soutien du gouvernement néerlandais. (6)

Le FIP, programme d'investissement forestier de la Banque mondiale, soutient la proposition de l'AFR100 en y apportant une partie des ressources de la Banque pour le climat. En juin 2016, la Banque a annoncé qu'elle avait adhéré aux plans du Mozambique et de la Côte d'Ivoire. Les deux promettent de lutter contre le déboisement au moyen du système REDD et d'encourager le « reboisement ». Dans les plans proposés par ces deux pays, deux aspects méritent qu'on s'y attarde. Premièrement, dans les plans approuvés par la Banque mondiale les communautés rurales et leurs activités sont considérées, une fois de plus, comme la cause principale du déboisement (par exemple, l'agriculture itinérante et la récolte de bois de chauffe). Deuxièmement, le « reboisement » au moyen de la plantation d'arbres en régime de monoculture est considéré comme une solution très importante. Par exemple, le Plan FIP de Côte d'Ivoire parle de 100 hectares de « plantations industrielles d'arbres », tandis que celui du Mozambique prétend promouvoir les « plantations forestières commerciales ». Les deux font l'éloge du secteur privé qui a encouragé les plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas dans les deux pays ; au Mozambique, le Plan FIP prétend venir en complément des mesures qui ont mené à la plus forte expansion des plantations de pins et d'eucalyptus de ces dernières années dans tout le sud et l'est de l'Afrique, avec des conséquences néfastes pour la population paysanne concernée. Ces plans, en plus d'être encore plus préjudiciables pour les communautés rurales, ont un autre inconvénient majeur : la plupart du financement de la Banque mondiale consiste dans des prêts qui augmentent la dette du pays et qui, par conséquent, représentent un fardeau de plus pour tous ses habitants. (7)

Amérique latine

L'initiative 20×20 fut lancée en 2014 dans le but de restaurer 20 millions d'hectares en Amérique latine et aux Caraïbes d'ici à 2020. Aujourd'hui, elle comprend 12 pays d'Amérique latine qui promettent de restaurer 27,7 millions d'hectares dans ce délai et qui auraient obtenu 730 millions USD d'investisseurs privés. Pour que les investissements soient concrétisés, l'initiative parle de minimiser les risques et de « collaborer avec le secteur privé

pour la mise en œuvre sur le terrain d'investissements durables du point de vue écologique, social et économique, au moyen d'activités de restauration diverses, comme l'agro-sylviculture, les herbages en forêt et le reboisement naturel ou assisté ». Conclusion : il s'agit d'un excellent encouragement pour les sociétés de plantation d'arbres. (8)

Dans le cas du Brésil, il faut signaler que le gouvernement avait annoncé que 12 millions d'hectares seraient « reboisés » entre 2015 et 2030, et que cette année-là 20 % des sources d'énergie seraient « renouvelables », sans compter l'énergie hydroélectrique. (9) Mais que peut-on espérer du Plan 20×20 et de cette annonce, au vu de l'expérience récente du pays dans ce domaine ? En 2003, le gouvernement brésilien a créé le Conseil national des forêts, lequel a formulé un Plan national sur les forêts. Or, au lieu de récupérer un tant soit peu l'énorme déficit d'afforestation du pays, le plan a consisté dans la pratique à subventionner, de 2003 à 2007, la construction de nouvelles usines de pâte, et à élargir de plus de 2 millions d'hectares la superficie des plantations industrielles d'arbres du pays, des eucalyptus pour la plupart, afin d'alimenter ces nouvelles usines. Entre 2003 et 2009, le gouvernement y a investi 1,95 milliard de dollars, par l'intermédiaire de la Banque de développement (BNDES). (10)

Une des principales promesses du Brésil concernant l'initiative 20×20 porte sur l'État du Mato Grosso, l'un des plus touchés par le déboisement. Le gouvernement de l'État prétend récupérer rien moins que 2,9 millions d'hectares de forêt dans des réserves légales et des APP (Aires de préservation permanente) d'ici à 2020. Or, le gouvernement a annoncé qu'il allait accroître de 0,5 million d'hectares la superficie des « forêts plantées ». (11) Pour prévoir ce que ce « reboisement » peut représenter dans les faits, il suffit de penser au nouveau code forestier brésilien, qui permet maintenant de restaurer la réserve légale avec les espèces exotiques utilisées dans les plantations industrielles d'arbres, l'eucalyptus par exemple. (12)

Quant à l'objectif d'augmenter la part des « énergies renouvelables », l'expérience brésilienne montre que ces énergies sont associées à la monoculture à grande échelle ; par exemple, la canne à sucre sert à produire de l'éthanol comme carburant, et la bagasse est utilisée pour générer de l'énergie dans les dizaines d'usines d'alcool du pays. De même, les plantations industrielles de soja contribuent à atteindre les objectifs du pays en matière de production de biodiesel. Des entreprises brésiliennes et chiliennes cherchent à bénéficier de conditions avantageuses pour fournir au marché européen de la biomasse sous forme de pellets de bois. À l'heure actuelle, ce sont les plantations des États-Unis et du Canada qui approvisionnent l'Europe en pellets. (13)

Il semble évident que la monoculture à grande échelle ne sera jamais capable de résoudre la crise du climat ou de guérir l'économie des pays industrialisés de leur addiction aux combustibles fossiles, quand on considère leur énorme consommation de produits toxiques et d'engrais chimiques et leur mode de production et de transport mécanisé et mondialisé.

Asie

Les gouvernements de plusieurs pays d'Asie planifient depuis des années une forte expansion de la monoculture d'arbres. Ainsi, les nouveaux projets internationaux de développement des plantations destinées à absorber « l'excès » de CO₂ de l'atmosphère sont vus d'un bon œil, tout comme d'autres mesures censées atténuer la crise.

Il y a six ans, l'Indonésie a annoncé ses plans de réaliser des plantations en tant que puits de carbone. Le ministre des Forêts et de l'Environnement de l'époque a déclaré en 2010 que l'objectif était d'atteindre 21 millions d'hectares de « forêts plantées » pour séquestrer du CO₂ de l'atmosphère. (14) Quand on considère qu'il y avait déjà près de 4 millions d'hectares de plantations pour la production de pâte à papier et de caoutchouc, l'expansion prévue serait vraiment énorme. Elle serait moindre, mais très grande quand même, si le gouvernement décidait d'y inclure les 10 millions d'hectares de palmiers à huile déjà en place. Et c'est justement ce qu'il a fait : le gouvernement indonésien a décidé que les plantations de palmiers à huile étaient des forêts et non des cultures agricoles comme dit la définition de la FAO.

Les sociétés de plantation de palmiers à huile d'Indonésie et de Malaisie (les principaux pays producteurs du monde) participent depuis des années au marché de « l'énergie propre », en misant sur l'augmentation de la consommation d'huile de palme comme « biocarburant », surtout en Europe où cette consommation s'est multipliée par six entre 2010 et 2014. En 2014, presque la moitié était utilisée comme carburant pour le transport terrestre. (15) En même temps, l'expansion de la culture du palmier et d'autres espèces est directement associée au déboisement continu, car ces plantations sont à l'origine des énormes incendies dont la population indonésienne est victime chaque année. (16)

Depuis le début de ses activités dans les années 1980, l'APP (Asian Pulp and Paper), l'une des plus grandes sociétés de plantation d'arbres à pâte du monde, est considérée comme responsable de la perte d'un million d'hectares de forêt et d'autres crimes contre la société indonésienne. (17) L'ironie de la chose c'est qu'APP a été présentée comme la première société privée à participer activement au Défi de Bonn. L'entreprise a déclaré son engagement avec la restauration des forêts et des terres dégradées. (18) Dans une note publiée en mars 2016, l'APP affirme que sa participation au Défi de Bonn ne fait que donner suite à son « Plan de conservation forestière » et à l'engagement pris il y a quelques années d'atteindre le « déboisement zéro ». Bien entendu, la conservation des forêts est indispensable pour que l'APP puisse commencer à corriger son habitude d'exploiter la forêt indigène pour approvisionner ses usines de pâte, comportement que les communautés du pays ont dénoncé il y a des années. Ce qui est bizarre c'est que, l'objectif principal du Défi de Bonn étant de restaurer des forêts, l'APP n'ait annoncé aucune mesure additionnelle concernant la restauration d'une partie des forêts qu'elle a contribué à détruire à ce jour et qui représentent presque un million d'hectares. L'APP produit chaque année plus de 19 millions de tonnes de pâte, de papier et

d'emballages, et vend ses produits dans 120 pays des six continents. (19) Et finalement, le groupe propriétaire d'APP, Sinar Mas, s'intéresse lui aussi à la génération d'énergie renouvelable, et il a annoncé en 2015 son intention d'installer en Indonésie des centrales électriques à biomasse, ce qui implique... davantage de plantations d'arbres. (20)

Le Défi de Bonn semble être en accord, lui aussi, avec les plans ambitieux pour les régions du Mékong et de l'Inde. Au Mékong, une forte expansion des plantations d'hévéas pendant la période 2008 – 2018 a déjà été mise en route. Il est prévu d'en augmenter la superficie de 4 millions d'hectares, surtout au Myanmar, au Laos et au Cambodge. (21) En Inde, la loi sur le 'Fonds de reboisement compensatoire' (CAF en anglais) fut approuvée en juillet 2016. En plus de violer la législation actuelle concernant les droits des communautés et des peuples traditionnels qui habitent la forêt et en dépendent, cette nouvelle loi comporte non seulement l'autorisation de détruire des forêts indigènes (puisqu'elles seront « compensées »), mais également l'affectation de ressources à des organismes gouvernementaux qui vont stimuler la plantation industrielle d'arbres sur au moins 5 millions d'hectares, comme l'affirment des organisations sociales de tout le pays. (22)

Considérations finales

Cette brève introduction à ce qu'on appelle à tort, au plan international, des plans de reboisement, et que l'on présente comme solution de la crise climatique, montre qu'il est nécessaire de mieux analyser les plans internationaux et nationaux et les rapports entre eux. Elle montre aussi qu'il est indispensable de dénoncer sans cesse l'expansion des plantations industrielles d'arbres et les effets négatifs qui en découleront. À cela nous consacrons cette espace, dont nous souhaitons qu'il soit aussi un outil supplémentaire pour appuyer les communautés qui défendent leurs territoires.

(1) <http://www.iucnworldconservationcongress.org/fr/news/20160317/le-defi-de-bonn-pour-la-restauration-des-forets>

(2) L'UICN est un partenaire important du Défi de Bonn. Avec un financement de près de 254 millions USD, son Initiative de Restauration (TRI en anglais) prétend restaurer 10 millions d'hectares situés au Cameroun, en Guinée-Bissau, au Kenya, au Myanmar, au Pakistan, à Sao Tomé et Príncipe et en Tanzanie <https://www.iucn.org/news/iucn-and-partners-launch-global-effort-boost-restoration-degraded-forests>. Sur la Déclaration de New York sur les forêts, voir <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/la-journee-internationale-des-forets-de-lonu-2015-et-son-theme-forets-climat-changement-quel-changement/>

(3) <http://sdg.iisd.org/news/afr100-discusses-means-needed-to-restore-100-million-hectares-of-african-forests/>

(4) <http://www.wri.org/our-work/project/AFR100/impact-investors#project-tabs> ; <http://www.cp-africa.com/2015/12/07/10-african-couche-the-afr-100>

(5) <http://wrm.org.uy/pt/aco-es-e-campanhas/parem-as-plantacoes-em-mocambique/>

(6) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/de-nouvelles-forets-pour-lafricaine-un-slogan-attirant-pour-promouvoir-les-plantations-industrielles-darbres/> ; http://terrafrica.org/wp-content/uploads/2013/resource-publications/Concept%20Note%20ARLI_Brochure_Nov%202015_Final.pdf

(7) <https://www.cif.climateinvestmentfunds.org/news/cif-endorsement-investment-plans-cambodia-cote-d%E2%80%99ivoire-mozambique>

- (8) <http://www.wri.org/blog/2015/12/initiative-20x20-landscape-restoration-movement-rises-latin-america-and-caribbean>
- (9) <https://noticias.terra.com.br/dilma-promete-reflorestamento-e-elevar-uso-de-energia-renovavel,672d50273e2a5b46685009c92a844891az72RCRD.html>
- (10) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section2/le-projet-ejolt-presente-un-rapport-sur-le-mdp/>
- (11) <http://www.hipernoticias.com.br/politica/taques-propoe-zerar-desmatamento-em-mato-grosso-ate-2020/52347>
- (12) <http://www.canalrural.com.br/noticias/codigo-florestal/plantio-arvores-nativas-alternativa-para-recuperacao-das-areas-preservacao-permanente-34610>
- (13) <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/eucalyptus-plantations-for-energy-a-case-study-of-suzanos-plantations-for-wood-pellet-exports-in-the-baixo-parnaiba-region-maranhao-brazil/>
- (14) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section2/le-projet-ejolt-presente-un-rapport-sur-le-mdp/>
- (15) <http://www.dw.com/en/new-palm-oil-figures-biodiesel-use-in-eu-fueling-deforestation/a-19298426>
- (16) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/saison-dincendies-en-indonesie-quest-ce-que-les-plantations-industrielles-et-letat-indonesien-ont-fait-aux-forets-de-lile/>
- (17) <http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2013/01/EJOLTplantations.pdf>
- (18) <https://www.iucn.org/theme/forests/our-work/forest-landscape-restoration/bonn-challenge>
- (19) <https://www.asiapulppaper.com/news-media/press-releases/asia-pulp-paper-participates-bonn-challenge-develop-forest-restoration>
- (20) <http://www.thejakartapost.com/news/2015/01/08/sinar-mas-develop-biomass-power-plants.html>
- (21) <http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2013/01/EJOLTplantations.pdf>
- (22) <http://wrm.org.uy/fr/actions-et-campagnes/inde-soutenons-les-peuples-tributaires-des-forets-qui-luttent-contre-lexpansion-des-plantations/>

“De nouvelles forêts pour l’Afrique” : un slogan attirant pour promouvoir les plantations industrielles d’arbres ?

Bulletin 222 - Mars 2016

Une conférence intitulée « Des forêts pour l’avenir – De nouvelles forêts pour l’Afrique » aura lieu les 16 et 17 mars au Ghana (1). La vidéo publicitaire qui figure sur le site web de la conférence, où l’on voit de nombreuses images de forêts merveilleuses, dit que cet événement « sera le point de départ pour apprendre les uns des autres et pour stimuler le reboisement en Afrique ». Or, que peut-on vraiment attendre de cette conférence ? Que signifie, par exemple, le terme « reboisement » ? Du moment que les plantations industrielles d’arbres sont considérées comme des « forêts plantées » par l’Organisation de l’ONU pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), l’institution qui définit ce que sont les forêts à l’échelon international, quelles sont les implications des « nouvelles forêts » dont parle la conférence ? Et quels sont les partenaires censés partager leurs expériences afin d’apprendre les uns des autres ? Autrement dit, quelles « leçons » vont-ils échanger, au vu de l’expérience et du programme de chacun ?

L’Afrique a été le centre de l’attention pendant les pourparlers de l’ONU sur le climat qui se sont déroulés à Paris en décembre dernier. Les discussions n’ont pas porté sur le fait que ce continent est celui qui contribue le moins à la crise climatique tout en étant probablement plus touché par elle que n’importe quel autre. La raison d’une telle attention est que l’Afrique est présentée comme le continent qui bénéficie de « la plus grande opportunité de restauration » (2), grâce, par exemple, à l’initiative AFR100 qui, avec le soutien de la Banque mondiale, vise à y planter 100 million d’hectares d’arbres (3). Visiblement, la Conférence de Ghana est organisée pour faire suite à ces initiatives relatives au climat. Le texte de présentation dit que « le reboisement et la remise en état du paysage pour combattre le changement climatique figurent maintenant parmi les premiers points de l’ordre du jour de nombreux gouvernements et organisations ». Le WRM a affirmé et expliqué à maintes reprises que, si la plantation d’arbres semble une bonne chose à première vue et peut être nécessaire dans beaucoup de cas, il est indispensable de se demander comment ces arbres sont plantés et qui va en tirer profit.

Comment sera fait le reboisement dont on parle dans la conférence ? Voilà une question cruciale. Cela peut se faire à petite échelle, avec une communauté ou un groupe d’agriculteurs, en replantant des espèces indigènes diverses afin de récupérer une forêt qui existait dans le passé, qui appartenait à la population locale et qui lui rapportait des bénéfices. Mais cela peut se faire aussi en couvrant des milliers d’hectares de plantations industrielles d’arbres d’une même espèce, ce qui aura de nombreux effets négatifs sur les communautés et l’environnement concernés ; telle est l’option que choisissent toujours les entreprises et les

investisseurs en quête de bénéfices, et que soutiennent les gouvernements et les institutions multilatérales comme la FAO ou la Banque mondiale. Il est donc essentiel de savoir ce que les participants à la conférence entendent par « reboiser l'Afrique ». La deuxième option semble l'emporter, quand on connaît le nom et le programme d'un des principaux organisateurs de la conférence, la société de gestion forestière néerlandaise Form et sa filiale ghanéenne Form Ghana. Form Ghana propose de « reboiser » surtout en faisant des plantations industrielles de teck. Ce « reboisement » génère aussi des crédits de carbone qui peuvent être vendus. Ils essaient de montrer que leurs plantations sont durables en recourant à la certification du FSC mais, comme le WRM l'a tant de fois signalé, ce système de certification est surtout un moyen de favoriser les entreprises en permettant que la demande de bois, et donc les plantations d'arbres, se développent davantage.

En outre, Form Ghana affirme que « la sylviculture durable offre une possibilité d'investissement intéressante ». Il n'est donc pas surprenant que la conférence que la société Form contribue à organiser accorde beaucoup d'importance au « reboisement » en tant qu'opportunité d'investissement, et qu'il soit essentiel aussi de modifier la législation, comme l'explique la vidéo de la conférence, en insistant sur l'importance « de garantir un rendement sûr et croissant de l'investissement ». L'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui est ghanéen, apparaît aussi dans la vidéo pour réaffirmer cet aspect, quand il dit : « Il faut toujours un milieu favorable et un régime réglementaire approprié pour encourager les investisseurs à investir [...] ». Or, l'expérience dans les pays du Sud où les plantations industrielles d'arbres se sont répandues sur des millions d'hectares au cours des dernières décennies, montre que les gouvernements ont passé des lois et des réglementations instituant, par exemple, des avantages fiscaux ; dans quelques pays comme le Brésil, ils ont donné l'argent des contribuables à des sociétés de plantation par le biais des banques nationales de développement ; ils ont même assoupli la législation environnementale et les lois du travail, toujours dans le but d'avantager le plus possible les sociétés de plantation et les investisseurs. (4)

Les sociétés de plantation industrielle d'arbres figurent parmi les orateurs de la Conférence de Ghana. La société norvégienne Green Resources, qui se présente comme l'entreprise sylvicole la plus importante d'Afrique, parlera, entre autres choses, de ses « succès ». Green Resources a triplé la superficie de ses plantations industrielles d'arbres – eucalyptus et pins – pendant les cinq dernières années. Elle est présente en Tanzanie, en Ouganda et au Mozambique (5). Pourtant, pour les communautés du Mozambique, par exemple, l'expérience est loin d'être un « succès ». Au cours d'une visite du WRM dans la région, nous avons entendu des plaintes sérieuses sur les activités de « reboisement » de l'entreprise avec des plantations d'eucalyptus qui avaient envahi des terres fertiles d'importance cruciale pour la culture de produits alimentaires, ce qui avait gravement atteint leur souveraineté alimentaire. Les promesses d'emploi et d'autres bénéfices ne s'étaient pas concrétisées, ou l'avaient fait à peine (6).

Une autre indication de la présence à la conférence des intérêts industriels, et donc du lobby des plantations industrielles d'arbres, est que sur la liste des orateurs figurent des consultants du Nord, comme la société finlandaise Indufor, une des plus importantes. Ces sociétés conseil sont des acteurs-clés du lobby des plantations industrielles d'arbres des pays du Nord, comme la Finlande, dont l'économie est basée sur le bois (7). De même, des producteurs finlandais de pâte à papier, comme Stora Enso et UPM, sont en train de couvrir de plantations industrielles d'arbres plusieurs pays du Sud, dans le but de produire à moindre coût et donc de gagner davantage.

Mais les plantations ne sont pas des forêts !

Le besoin de reboiser est sans doute réel et urgent dans beaucoup de pays africains, mais il ne faudrait pas le détourner pour promouvoir les plantations industrielles d'arbres, parce que les plantations ne sont pas des forêts. La monoculture d'arbres à grande échelle crée des opportunités d'affaires et de profits pour les entreprises et les investisseurs, mais elle multiplie les problèmes des communautés locales.

Si les populations directement touchées par ces « nouvelles forêts » faisaient partie de la liste d'orateurs de la Conférence, les participants apprendraient que les « succès » des entreprises, basés sur le nombre d'arbres et le rendement des investissements, ne sont pas réels et ne sont donc pas la solution. D'ailleurs, n'oublions pas qu'en plus d'avoir de graves répercussions au niveau local (voir la [section sur les impacts des plantations industrielles d'arbres](#) dans le site web du WRM), ces plantations ont de graves effets sur le climat, contrairement à ce que prétendent la Conférence de Ghana et d'autres initiatives. On les propose comme un moyen de « contribuer » à combattre la crise climatique, en oubliant que la monoculture d'arbres à grande échelle est une activité très dépendante du pétrole et du gaz naturel. Elle implique une forte mécanisation, l'application intensive de fertilisants et de pesticides, le transport des produits sur de longues distances, et des formes diverses de déboisement.

En encourageant ce système – au lieu d'y mettre un terme – on ne fera qu'aggraver la crise climatique. Il est donc indispensable de soutenir et de fortifier les communautés qui luttent contre les plantations d'arbres à grande échelle.

Winnie Overbeek, [winnie \[at\] wrm.org.uy](mailto:winnie[at]wrm.org.uy)

Membre du secrétariat international du Mouvement mondial pour les forêts tropicales

- (1) <http://newforestsforafrica.org/>.
- (2) <http://www.wri.org/our-work/project/AFR100/about-afr100>.
- (3) <http://www.wri.org/our-work/project/AFR100/impact-investors#project-tabs>.
- (4) <http://wrm.org.uy/books-and-briefings/an-overview-of-industrial-tree-plantations-in-the-global-south-conflicts-trends-and-resistance-struggles/>.
- (5) <http://www.greenresources.no/Plantations.aspx>.

- (6) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/la-farce-dune-sylviculture-intelligente-les-cas-de-green-resources-au-mozambique-et-de-suzano-au-bresil/>.
- (7) <http://wrm.org.uy/books-and-briefings/an-overview-of-industrial-tree-plantations-in-the-global-south-conflicts-trends-and-resistance-struggles/>.

Le Congrès forestier mondial 2015 en Afrique: davantage de conservation des forêts ou davantage de plantations d'arbres ?

Bulletin 212 - Mars 2015

En septembre de cette année, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) organisera son XIV^e Congrès forestier mondial, cette fois dans le continent africain, à Durban, Afrique du Sud. Organisé par la FAO tous les six ans, il s'agit de l'événement le plus important concernant les forêts. Mais de quelles 'forêts' parlons-nous ? Quel est l'objectif du congrès et quelles répercussions pourrait-il avoir sur le continent africain, en particulier sur les communautés et les peuples qui dépendent des forêts ?

En anglais, le mot *forestry* (que l'on traduit tantôt par foresterie, tantôt par sylviculture) est un dérivé de *forest*. Les deux mots se ressemblent au point de faire croire que, dans les deux cas, on parle de forêts. Pourtant, *forestry* désigne quelque chose de différent. Selon les dictionnaires d'anglais, *forestry* est, d'une part, « la science de développer, d'entretenir ou de cultiver des forêts », et d'autre part, « l'exploitation de terres boisées pour la production de bois ». Cela veut dire que la production de bois est une fonction importante des forêts, et, par conséquent, on affirme qu'il est possible de « planter des forêts », alors que nous savons tous qu'en fait, on ne peut planter que des arbres.

Quand on voit que le congrès le plus important de la FAO concernant le thème des forêts se centre sur la foresterie, on comprend qu'il s'agit d'une question de poids pour l'institution. Suivant cette vision, la forêt se réduit à un grand réservoir de bois, sans habitants, sans d'autres plantes, sans insectes ni animaux, sans de nombreuses formes de vie entrelacées. Cela se reflète aussi dans la définition de forêt que la FAO continue de défendre : la forêt est essentiellement un ensemble d'arbres. Cette définition ne mentionne pas tous les autres éléments qui constituent une forêt, où ce qui domine est la diversité et non la monoculture industrielle, et que les populations locales considèrent comme sacré.

La FAO a un document de « stratégie pour les forêts et la foresterie », qui continue d'orienter le travail de son Département des forêts (1). Ce département reçoit les recommandations d'un comité très important, dénommé Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois, qui se réunit une fois par an « dans le but principal de fournir assistance dans les activités et le programme de travail du Département des forêts de la FAO concernant l'industrie du papier et des produits forestiers » (2).

Tiina Vahanen, Secrétaire générale associée du Congrès forestier mondial, affirme que « Quand les forestiers et les défenseurs des forêts se réuniront à Durban en septembre pour le XIV^e Congrès forestier mondial, ils auront une occasion unique de montrer qu'il est urgent d'accorder aux forêts leur véritable valeur » (3). De fait, il y a là une question essentielle à laquelle la FAO doit bien réfléchir. Pourquoi ?

Depuis sa création en 1945, les deux objectifs fondamentaux de la FAO sont l'éradication de la faim et de la pauvreté. Dans ce but, elle a investi dans des programmes qui, de son point de vue, pourraient accroître la production d'aliments dans les divers pays, afin d'assurer la sécurité alimentaire de leur population. En partant de sa définition de forêt, suivant laquelle les forêts peuvent être « plantées », la FAO a encouragé l'expansion des plantations industrielles d'arbres : eucalyptus, pins, acacias, hévéas, etc. Si l'on compte également les plantations de palmiers à huile, qui partagent nombre des caractéristiques des autres plantations d'arbres mentionnées, nous arrivons à des dizaines de millions d'hectares plantés dans les pays du Sud, surtout en Amérique latine et en Asie, au cours des 20 ou 30 dernières années.

Les projets de plantation, sans exception, ont été imposés à la population locale et présentés comme des moyens de 'développer' la région et de 'combattre' la pauvreté. Mais aujourd'hui nous voyons que, dans les régions où se concentrent de grandes plantations industrielles d'arbres, les habitants sont plus pauvres qu'avant parce qu'ils ont dû quitter leurs maisons et leur territoire, en plus des pertes qu'ils ont subies à cause de la destruction des forêts. Il existe de nombreuses études qui montrent que les plantations d'arbres à grande échelle augmentent la faim et la pauvreté au lieu de les éradiquer (4).

Il est significatif que le Congrès forestier mondial soit organisé cette année en Afrique. D'après la société conseil Poyry (finlandaise comme Mme Vahanen), « l'Afrique intéresse de plus en plus les investisseurs forestiers, attirés par la disponibilité de terres, le taux de croissance compétitif des arbres, et le faible coût de la main-d'œuvre » (5). En fait, le continent africain subit déjà l'offensive d'entreprises et de fonds d'investissement qui accaparent des terres pour développer le palmier à huile, surtout en Afrique occidentale et en Afrique centrale, et l'eucalyptus, l'hévéa et le pin surtout dans l'est et le sud du continent. Les effets négatifs de cette expansion sont peut-être plus dévastateurs en Afrique que dans d'autres continents, car la terre y est très importante pour la population, majoritairement rurale, comme source de production d'aliments. Quand on remplace les potagers par des plantations d'arbres, la faim et la pauvreté apparaissent. De nombreuses personnes perdent leur source de nourriture en perdant les forêts, quand celles-ci, ou d'autres endroits riches en biodiversité et donc importants pour les communautés, comme les pâturages naturels et les savanes, sont détruits et remplacés par des 'forêts plantées'.

L'Afrique est même devenue l'endroit préféré pour faire des plantations d'arbres destinées à 'stocker' du carbone suivant le mécanisme REDD (6). Par hasard peut-être, Mme Vahanen a coordonné les activités de promotion de REDD au sein de la FAO. Quand elle affirme qu'il est temps d'attribuer aux forêts « leur véritable valeur », nous la soupçonnons de penser d'abord à la valeur économique du carbone stocké dans les forêts quand il est commercialisé pour 'compenser' les émissions des pollueurs, surtout ceux des pays industrialisés. Quoi qu'il en soit, le fait que le Congrès ait lieu cette fois en Afrique pourrait être une excellente occasion pour que la FAO apprenne des peuples africains tributaires des forêts quelle est pour eux « leur véritable valeur ».

Dans ce sens, Mme Vahanen a affirmé : « Nous nous efforçons de faire en sorte que les voix des jeunes, des femmes et des communautés locales soient entendues » (7). Il faudra voir si cela se produira de façon réelle et significative, et si la FAO et ses fonctionnaires seront vraiment disposés à apprendre des jeunes, des femmes et des communautés africaines qui dépendent des forêts pour leur survie. Ce sont elles qui ont défendu les forêts contre des dangers comme les plantations industrielles d'arbres promues par la FAO. À moins que la FAO écoute vraiment l'avis de ces populations et le prenne en compte, elle restera la proie des grandes entreprises forestières et de tous ceux qui, dans les pays du Nord et même en Finlande, ont intérêt à encourager la monoculture d'arbres.

Winnie Overbeek, [winnie \[at\] wrm.org.uy](mailto:winnie[at]wrm.org.uy)

Secrétariat International du Mouvement mondial pour les forêts (WRM)

(1) <http://www.fao.org/docrep/012/al043f/al043f00.pdf>.

(2) http://wrm.org.uy/fr/files/2011/11/Definition_du_Forets.pdf.

(3) http://forestry.fao.msgfocus.com/files/amf_fao/project_59/February_2015/WFC_Info_News.pdf.

(4) <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/una-panoramica-de-las-plantaciones-industriales-de-arboles-en-paises-del-sur-conflictos-tendencias-y-luchas-de-resistencia/>.

(5) <http://www.poyry.com/sites/default/files/imce/files/africanplantationforestry-june2011-lfwp-br.pdf>.

(6) Voir la nouvelle publication du WRM : « REDD, une collection de conflits, de contradictions et de mensonges », <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/redd-a-gallery-of-conflicts-contradictions-and-lies-2/>

(7) Voir référence (3)

Pendant que la FAO célèbre la Journée internationale des forêts, les arbres artificiels avancent: les 'forêts' transgéniques

[Bulletin 212 - Mars 2015](#)

Depuis plusieurs années, l'Organisation des Nations unies (ONU), par l'intermédiaire de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), célèbre le 21 mars la Journée internationale des forêts. Le thème de cette année est «Forêts, Climat, Changement». Mais les changements que la FAO encourage, comme par exemple la tendance à promouvoir les plantations commerciales d'arbres transgéniques en Chine, en Malaisie, en Chile, au Brésil ou dans d'autres pays du Sud, ne font qu'augmenter les problèmes des peuples qui dépendent des forêts.

Pour beaucoup de peuples indigènes, la forêt est vitale, comme l'affirme un leader de la forêt amazonienne: *«Nous avons beaucoup de coutumes, beaucoup de croyances et de nombreuses traditions qui ont des liens directs avec les forêts, l'air, l'eau, la terre et le soleil, en une même association cosmologique spirituelle, très profonde et respectueuse».*

Or, d'après la vidéo d'une minute qui sert à annoncer la Journée internationale des forêts 2015, pour la FAO les forêts sont vitales parce qu'elles «sont à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique». La seule caractéristique des forêts qu'on y souligne c'est leur capacité de piéger du CO₂ dans les arbres et dans le sol. Cette approche vise à faire inclure les forêts dans un accord sur le climat qui devra être conclu à Paris à la fin de l'année. Le changement prôné par la FAO dans le thème de la Journée – Forêts, Climat, Changement – consisterait-il à nous faire partager cette vision limitée des forêts, suivant laquelle elles sont nécessaires pour faire face à la crise climatique? Qu'est-ce que cela représente pour les peuples et les populations qui dépendent des forêts?

Les prétendues solutions que l'on a proposées ces dernières décennies pour enrayer le déboisement des forêts tropicales se sont caractérisées par l'étroitesse de vues, les impositions, et les bénéfices pour quelques-uns seulement.

- La première, dans les années 1980, a été la Gestion forestière durable (GFD) des forêts tropicales. L'idée de base est qu'il est important de «maintenir les forêts debout»; en plus de conserver les forêts, elle promet des bénéfices pour les populations. Mais dans la pratique, la GFD a continué de détruire les forêts tropicales parce qu'elle n'interdit pas d'extraire du bois; elle se contente de suggérer de le faire de façon 'sélective'. Ceci a avantagé les entreprises forestières, perpétué la destruction des forêts et causé des effets négatifs sur les communautés locales. L'extraction de bois et la destruction de forêts dans les régions 'gérées durablement' a même augmenté dans certains pays comme le Congo (RDC). [Pour davantage d'information, voir le [Bulletin 207 du WRM.](#)]

- La deuxième, en 2005, a été le système REDD (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts). Les promesses étaient les mêmes de la GFD mais, en plus, ce système allait lutter contre le réchauffement planétaire. Lui non plus n'a pas bénéficié aux communautés ni freiné le déboisement. Au contraire, les communautés ont été accusées du déboisement et leur style de vie a été perturbé par les projets de ce genre, parce qu'on leur a imposé des restrictions quant à l'utilisation de la forêt. Les gagnantes ont été les industries polluantes qui ont acheté des crédits carbone de ces projets, achetant ainsi le droit de continuer à polluer. Mais ni REDD ni REDD+ ne se sont attaqués aux causes véritables du déboisement. [Pour davantage d'information, voir le [Bulletin 184 du WRM.](#)]
- La troisième a été lancée en 2007 au Brésil par des ONG écologistes: «zéro déboisement». L'idée a été reprise ces dernières années par plusieurs entreprises qui encouragent la monoculture d'arbres et qui figurent parmi les principales responsables du déboisement, comme Wilmar et APP en Indonésie. L'un des problèmes est qu'il s'agit d'un engagement volontaire, de sorte que sa mise en œuvre sera difficile. Wilmar a, à elle seule, 800 fournisseurs. Néanmoins, en 2014, la Déclaration de New York sur les forêts a pris la même voie; Wilmar et bien d'autres entreprises l'ont signée et ont promis de venir à bout du déboisement d'ici 2030, en affirmant que «les forêts offrent aujourd'hui l'une des solutions majeures et parmi les plus efficaces d'un point de vue économique contre le changement climatique».

Bien que l'entreprise Wilmar, par exemple, ait promis de veiller à ce que les 800 entreprises qui lui fournissent de l'huile de palme respectent le «zéro déboisement», il faut se demander de quelles forêts on parle. S'agit-il des forêts de «haute valeur pour la conservation», que les systèmes de certification comme la RSPO [voir le [Bulletin 201 du WRM](#)] estiment important de ne pas abattre? Ou bien des forêts telles que les voient les communautés qui tiennent compte de tous leurs aspects et utilisations, de leur biodiversité plus ou moins grande, et qui les considèrent comme importantes et donc de «haute valeur»? Même s'il était possible de surveiller le déboisement grâce aux satellites, y aura-t-il un satellite qui surveille les innombrables conflits territoriaux et de travail qui existent, par exemple, en Indonésie, et qui sont aussi graves que le déboisement?

Ce que ces prétendues solutions au déboisement ont en commun, c'est qu'elles voient les forêts comme un 'réservoir d'arbres' et rien d'autre; un endroit où les arbres peuvent être extraits, ou même plantés de façon 'durable' pour obtenir du bois ou stocker du carbone. Un problème additionnel est que la FAO ne semble pas disposée à changer sa définition actuelle des forêts, qui les considère, suivant la même tendance, comme un ensemble d'arbres. C'est pourquoi la FAO finit par encourager les plantations industrielles d'arbres en tant que «forêts plantées», utiles aux industries de l'ameublement, du papier, des pneus, de l'huile de palme, etc., mais aussi comme réservoirs de carbone, utiles aux industries qui souhaitent acheter le droit de polluer. Cette notion de «forêts plantées» permet d'introduire un changement subtil

mais fondamental dans la notion de «zéro déboisement»: le «zéro déboisement net», c'est-à-dire l'idée qu'on peut détruire une forêt pourvu qu'on en «plante» une autre ailleurs, même s'il s'agit d'une plantation industrielle. Rien qu'entre 2000 et 2010, la superficie mondiale des plantations d'arbres en régime de monoculture a augmenté de 50 millions d'hectares, situés surtout dans les pays du Sud.

Et les encouragements pour continuer dans le même sens ne manquent pas, par exemple grâce à la manipulation génétique d'arbres comme l'eucalyptus: au Brésil, on vient de demander l'autorisation de planter à l'échelle commerciale des eucalyptus transgéniques afin d'augmenter encore la productivité ou la capacité de stockage de carbone. Cela aurait des impacts écologiques importants, que 1 000 femmes de La Vía Campesina ont dénoncés en occupant ce mois-ci une zone affectée à des essais d'eucalyptus génétiquement modifiés. Dans le présent bulletin, en plus d'analyser la situation au Brésil, nous traitons aussi de la prolifération des arbres transgéniques en Chine, surtout par la plantation de peupliers, en Malaisie avec des hévéas, et au Chili avec pin et eucalyptus. Le plus épouvantable c'est que, même dans ces cas, la FAO parle de «forêts plantées».

Ce que toutes ces 'solutions' pour freiner le déboisement ont de plus grave est peut-être qu'elles ne prévoient d'autre possibilité que le maintien du modèle destructeur de production et de consommation et le renforcement du pouvoir des grandes entreprises. Aucune des 'solutions' présentées par la FAO ou par d'autres institutions ne parle de la possibilité de laisser le pétrole ou les minerais dans le sous-sol, de produire des vivres dans chaque pays pour favoriser la souveraineté alimentaire, ou de mettre fin à l'extraction de bois tropicaux et à l'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile, de soja, d'eucalyptus, etc. Or, toutes ces propositions seraient excellentes pour combattre aussi bien le déboisement que la crise climatique.

La ruée vers les dernières réserves de terres fertiles, de pétrole et de minerais fait perdre aux communautés tributaires des forêts le contrôle de leurs territoires, soit parce que leurs terres ont été détruites pour permettre cette expansion, soit parce que, du fait qu'elles se trouvent dans une zone destinée à 'compenser' la destruction d'une autre ou qu'elles sont considérées comme 'de haute valeur', elles doivent être 'conservées'.

Nous ne pouvons pas accepter que l'on continue à détruire les forêts sous prétexte qu'elles seront 'compensées', et encore moins si la 'compensation' se fait avec des plantations industrielles d'arbres transgéniques, car cela aggraverait encore plus les problèmes et les effets négatifs. Chaque endroit, avec son peuple et sa communauté spécifique, est unique et doit être conservé; la compensation n'est pas possible. La reconnaissance de cette réalité a toujours été la meilleure façon de combattre le déboisement. Là réside peut-être le changement le plus important que la FAO devrait promouvoir.

Source: document d'information du WRM à l'occasion de la Journée internationale des forêts, <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/la-journee-internationale-des-forets-de-lonu-2015-et-son-theme-forets-climat-changement-quel-changement/>

Voir aussi une courte vidéo du WRM qui répond à la vidéo publicitaire produite par la FAO à l'occasion du 21 mars: <http://wrm.org.uy/fr/autres-informations-pertinentes/ceci-nest-pas-durable-video/>

Stora Enso et les arbres GM: la destruction de forêts et de peuples s'intensifie

[Bulletin 212 - Mars 2015](#)

Le géant suédois-finlandais Stora Enso, un des plus grands du monde dans l'industrie de la pâte et du papier, souhaite vivement avancer dans le domaine de la recherche en arbres génétiquement modifiés (GM). Ses énormes plantations industrielles en Amérique latine et en Asie ont déjà provoqué de graves violations des normes environnementales et des droits de l'homme (1). Néanmoins, un questionnaire publié en 2014 par le Forest Dialogue révèle que l'entreprise vise à intensifier encore davantage sa production, très probablement en utilisant des arbres GM (2).

L'expansion de ses millions d'hectares de plantations d'arbres est le moteur de l'affaire de Stora Enso. L'entreprise est en train de construire en Chine une nouvelle usine de pâte à papier et une cartonnerie qui seront approvisionnées en matière première par ses près de 90 000 hectares de plantations. L'entreprise fonctionne aussi en Inde, en Corée, au Laos et au Pakistan. En Uruguay, la papèterie Montes del Plata, propriété de Stora Enso et de la société chilienne Arauco, est alimentée par quelque 190 000 hectares de plantations. Au Brésil, Stora Enso et la société brésilienne Fibria sont propriétaires de Veracel Celulose ; celle-ci possède 211 000 hectares dont 90 000 sont couverts d'eucalyptus. Elle est propriétaire aussi de 43 000 hectares, dont la moitié sont plantés d'eucalyptus, à Rio Grande do Sul (3). D'après le questionnaire du *Forest Dialogue*, l'entreprise prévoit de faire des essais en champ avec des arbres GM au Brésil.

Afin de continuer à développer de nouveaux produits et services à partir du bois (4), Stora Enso cherche des technologies qui lui permettent d'intensifier sa production. Bien qu'elle ne possède pas encore de plantations connues d'arbres GM, elle a l'intention évidente de s'engager sur cette voie, au mépris des grands dangers écologiques et sociaux qu'elle comporte.

Dans le questionnaire du *Forest Dialogue*, le géant forestier reconnaît que les arbres GM peuvent se multiplier comme n'importe quelle autre espèce 'améliorée' dans ses programmes de culture d'eucalyptus ou d'autres hybrides. Il ajoute qu'il ne voit « aucune différence entre

les éventuels arbres GM ou d'autres clones qui puissent surgir de nos programmes de phytogénétique ». Cela montre que l'entreprise refuse de reconnaître les risques qu'implique la propagation d'arbres GM ; or, ces arbres sont capables de contaminer génétiquement les habitats et, de ce fait, de porter atteinte à la biodiversité ; ils accélèrent l'assèchement des sources et des puits à cause de leur forte consommation d'eau due à la rapidité de leur croissance ; ils exposent les populations locales à des produits chimiques dangereux et aux effets nuisibles de l'inhalation de la toxine Bt, productrice de protéines mortelles mortelles pour les insectes, et ainsi de suite (6).

Stora Enso affirme même qu'elle ne voit « aucun impact social, positif ou négatif, qui puisse être attribué à la technologie biogénétique en soi ». Et elle ajoute : « Du point de vue social, nous pensons que les arbres GM ne sont pas différents d'autres plantations qui découlent du programme phytogénétique ». Aucun impact social ?

Les plantations industrielles, avec ou sans arbres GM, occupent d'énormes étendues de terres et de forêts, polluent les sols et les cours d'eau et aggravent, directement ou indirectement, le déplacement de populations de leurs territoires, qui détruit leurs moyens de vie et leur souveraineté alimentaire. En affirmant qu'il n'y a « aucun impact social », l'entreprise ignore en plus les plaintes, comme celle qui fut présentée contre elle en 2013 au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, pour ses violations des droits de l'homme dans ses plantations d'eucalyptus et dans la cartonnerie prévue en Chine (7).

Intensifier l'exploitation des terres, pour quoi faire ?

L'un des principaux arguments de Stora Enso pour avancer dans la recherche en arbres GM c'est que l'entreprise veut intensifier la production car, d'après elle, « l'intensification de la production d'aliments, de fibres et de carburants est indispensable pour répondre aux besoins de la population mondiale de plus en plus nombreuse ». À titre d'exemple, l'entreprise met dans le questionnaire le lien avec une vidéo sur ses plantations dans l'État de Bahia, au Brésil, « où, grâce aux plantations d'arbres, la production intensive de bois a stabilisé l'exploitation de la terre et permis la restauration des forêts indigènes ».

La vidéo, intitulée « Stora Enso sauve la forêt tropicale » (8), raconte que la création des plantations d'eucalyptus et la récupération d'une partie des terres a réussi à accroître la biodiversité. Ce que la vidéo ne raconte pas c'est que Veracel, depuis le début de ses opérations, a causé un grand déboisement avec ses tracteurs et ses bulldozers, à tel point que, le 17 juin 2008, par une décision historique d'un tribunal fédéral, Veracel dut restaurer avec de la végétation indigène toutes les zones comprises dans les permis de plantation d'eucalyptus délivrés entre 1993 et 1996, et payer une amende de plus de 12 millions de dollars (9). Cependant, les eucalyptus continuent de se multiplier, tout comme les plaintes des communautés locales contre l'entreprise qui occupe des territoires habités et détruit des

forêts indigènes. Ces communautés se sont groupées dans le Forum socio-environnemental de l'Extrême Sud de Bahia et dans le Réseau Alerte contre le désert vert (10).

« Chaque année, nous plantons 400 hectares de forêt », affirme dans la vidéo Eliane Anjos, administratrice du département de durabilité de Veracel, et elle ajoute que l'entreprise a appris aux populations locales à gérer la forêt et à utiliser les semences indigènes. Il faudrait faire savoir à Mme Anjos que la superficie plantée avec monocultures d'eucalyptus est beaucoup plus grande que celle – au moins 10 000 hectares par an – et que les plantations ne sont pas des forêts mais, en plus, le fait est que les plantations de Veracel sont en train de s'approcher des territoires que le peuple indigène Pataxó occupe depuis toujours ; ce peuple dénonce une occupation de près de 30 000 hectares (11). Comment une entreprise qui a des effets aussi graves sur les forêts indigènes et les populations locales peut-elle affirmer qu'elle « sauve la forêt tropicale » ? Ne devrait-elle pas écouter les populations locales et apprendre d'elles ce que la forêt signifie vraiment et la biodiversité qu'elle renferme ?

« Intensifier l'exploitation des terres », c'est-à-dire obtenir davantage de bois par hectare : cela semble un argument convaincant pour diminuer la pression sur les forêts. Mais s'il en est ainsi, pourquoi les plantations industrielles ont-elles continué d'avancer de façon exponentielle, alors que la production de bois s'est déjà intensifiée au cours des dernières décennies dans des pays comme le Brésil ?

L'expansion incessante des plantations industrielles va de pair avec la demande croissante de bois, qui provient surtout des pays du Nord, pour la production de pâte et de papier, de fibres, de combustible, pour constituer des 'réservoirs' de carbone ou à bien d'autres fins. Quand la demande de bois augmente, augmente aussi la pression exercée sur les forêts et les territoires. Les modifications génétiques des arbres, qui leur permettent de croître plus vite, de résister aux produits chimiques et aux insectes et de résister aux basses températures, vont augmenter les bénéfices des entreprises et stimuler l'expansion des plantations. La libération commerciale des arbres GM aura pour conséquence une diminution de la biodiversité et de l'eau douce, la désertification des sols et des effets très graves sur la santé humaine, c'est-à-dire tout ce que la dégradation et la destruction des forêts et des prairies naturelles provoquent, de façon directe ou indirecte.

(1) <http://wrm.org.uy/articles-from-the-wrm-bulletin/section1/stora-ensos-propaganda-campaign-in-laos/>.

(2) <http://theforestdialogue.org/publication/company-responses-questionnaire-development-genetically-modified-trees>.

(3) <http://www.storaenso.com/About-Site/Pages/Stora-Enso-in-brief.aspx>.

(4) Voir référence (3)

(5) http://assets.storaenso.com/se/com/DownloadCenterDocuments/Polices_Wood_and_Fibre_Sourcing_and_Land_Management_2012_english.pdf.

(6) <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/genetically-modified-trees-the-ultimate-threat-to-forests/>.

(7) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section2/des-ong-deposent-une-plainte-aux-nations-unies-contre-les-violations-des-droits-de-lhomme-commises-par-stora-enso-en-chine/>.

(8) http://www.youtube.com/watch?v=iwrV_yQ46Q0&list=FL3WUNpTDWw42Yms2lemkaNA&index=3.

- (9) <http://www.wrm.org.uy/oldsite/bulletinfr/132/vue.html> – Brésil : en une décision historique, la Justice fédérale condamne Veracel Celulose (Stora Enso et Aracruz) pour délit environnemental.
- (10) <http://www.wrm.org.uy/oldsite/bulletinfr/141/vue.html> – Brésil : occupation des plantations d'arbres de Veracel pour réclamer la réforme agraire.
- (11) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section2/brasil-las-plantaciones-de-veracel-la-usurpacion-certificada/>

Les plantations d'arbres et le vol silencieux de notre eau

Bulletin 214 - Mai 2015

Tandis qu'une bonne partie du monde est attrapée dans un bouleversement économique et politique complet, un autre problème a lieu, bien plus sérieux mais beaucoup moins évident. Le vol d'eau, un processus presque imperceptible et difficile à détecter ou à mesurer, est rarement perçu comme un crime prioritaire. Pourtant, juste sous nos nez, de grands volumes d'eau sont détournés par des voleurs «silencieux» qui opèrent vingt-quatre heures par jour, trois cent soixante-cinq jours par an. Les coupables sont les plantations d'arbres en régime de monoculture, mais comment les arbres plantés peuvent-ils se comporter de façon si différente des forêts naturelles? Presque tout le monde suppose que c'est la même chose. Or, cette erreur a provoqué une crise de l'eau partout où de «fausses forêts» d'arbres exotiques ont été créées dans des régions autrefois couvertes de vraies forêts, ou à la place de prairies et de brousses riches en biodiversité.

Cette transformation artificielle du paysage a beaucoup d'effets négatifs que les soi-disant «forestiers» et les entreprises de plantation choisissent d'ignorer. Malgré l'abondance des preuves, aussi bien empiriques que scientifiques, l'horrible vérité concernant les effets des plantations industrielles sur les réserves d'eau et la biodiversité a été délibérément cachée par ceux qui en tirent des profits économiques.

Dans bien des cas, les conséquences de la consommation d'eau des plantations industrielles d'arbres sont comparables à celles des pires sécheresses. Des expériences menées dans des zones affectées à des plantations d'arbres ont prouvé que la consommation d'eau de ces dernières peut dépasser le volume d'eau de pluie qui tombe où elles se trouvent. Ceci a été démontré, par exemple, en Afrique du Sud, en mesurant la diminution du débit des ruisseaux qui se produit après que des bassins herbeux ont été transformés en plantations. Les rapports de la chercheuse Joan Whitmore (1) décrivent cet effet et l'appellent «piratage d'eau», en raison de ses effets sur les terres adjacentes et sur les écosystèmes en aval, dont les zones humides, les estuaires et l'habitat marin côtier.

Comment cela fonctionne

Les plantations d'arbres à feuilles persistantes consomment de l'eau pendant toute l'année, à la différence de la végétation naturelle qui en consomme très peu pendant la saison sèche. En

outre, la dense voûte de feuillage de ces plantations empêche l'eau de pluie d'atteindre la surface du sol. La combinaison de l'évaporation de l'eau déposée sur le feuillage et de l'eau souterraine aspirée par les racines et transportée jusqu'aux feuilles s'appelle évapotranspiration. Pendant la saison sèche, où la pluie est rare ou inexistante, les arbres puisent de l'eau dans la nappe phréatique, de sorte que le niveau de l'aquifère baisse, et que l'eau souterraine des zones voisines coule vers lui. Cela fait diminuer le volume d'eau qui parvient aux systèmes naturels, au moment où elle est nécessaire pour maintenir les habitats et les cultures en aval. Les ruisseaux et les fleuves qui coulent toute l'année deviennent saisonniers, et cela crée des sécheresses localisées qui mettent en danger les fonctions des écosystèmes.

En plus de voler de l'eau à la nature et aux communautés humaines, les plantations d'arbres créent une situation de déshydratation dans les zones adjacentes, ce qui augmente l'incidence des feux de forêt. Ces incendies détruisent la plantation et dévastent l'environnement humain; ils causent des morts et la perte des ressources de la population, comme on l'a vu récemment dans certaines régions d'Australie, du Portugal, d'Afrique du Sud, de Californie et du Chili. Les deniers publics doivent être affectés ensuite à la construction de digues et de tuyaux et au transport d'eau en camions-citernes, pour remplacer l'eau perdue à cause des plantations.

Conclusion

Bien entendu, les plantations ne sont pas les vraies voleuses; elles ne sont qu'un des outils dont se servent les multinationales et les institutions financières internationales pour voler des «ressources naturelles» aux pays du Sud, et surtout à ceux qui vivent dans les forêts et en dépendent. La transformation industrielle des arbres se fait habituellement près de l'endroit où ils croissent, en utilisant encore plus d'eau et d'énergie pour produire des millions de tonnes de pâte et de papier, d'emballages et d'autres produits qui rapportent des bénéfices aux propriétaires des plantations et des usines, et à leurs bailleurs de fonds. À l'autre bout sont les nombreuses communautés qui se retrouvent avec leurs territoires et leurs moyens d'existence pollués ou asséchés. Les plantations industrielles d'arbres sont désastreuses pour les réserves d'eau douce qui approvisionnent en eau potable des millions de personnes.

Wally Menne, Timberwatch Coalition

(1) Whitmore, J.S.: "An estimation of the possible effects of land management practices on run-off from the Catchment Control Areas in the Natal Midlands", mai 1972, Note technique n° 26, Department of Water Affairs, Hydrological Research Division; "Factors controlling the precipitation / water yield relationship", mars 1976, Note technique n° 62, Department of Water Affairs, Division of Hydrology.

Le ‘greenwashing’ continue : le FSC certifie que les plantations industrielles sont des forêts et la RSPO que les plantations de palmiers à huile sont durables

[Bulletin 233 - Septembre 2017](#)

Depuis plus de 20 ans maintenant, les systèmes de certification tels que le Forest Stewardship Council (FSC) et la Table ronde sur l’huile de palme durable (Roundtable on Sustainable Palm Oil – RSPO) (1) ont aidé les sociétés de plantations à garantir leurs bénéfices et à protéger leur réputation. Comment y parviennent-ils quand les impacts des grandes plantations industrielles d’eucalyptus, de pin, d’acacia et de palmiers à huile sont si évidents pour tout le monde ?

Quand des informations ont révélé que des sociétés de plantations enfreignaient les normes FSC et RSPO, les systèmes de certification ont renvoyé aux procédures internes de traitement des plaintes et de résolution des conflits qu’ils avaient élaborées pour faire face à ces situations. La référence à ces procédures a donné le sentiment fallacieux que leurs labels sont dignes de confiance. Le FSC et la RSPO font passer le message que leurs labels correspondent à des évaluations de terrain approfondies des pratiques dans les plantations ; que les procédures « multipartites » qui ont conduit à l’élaboration des normes de certification étaient ouvertes à toutes les parties ; que les produits qui portent leurs labels correspondent à des conditions de travail décentes dans les plantations, et que l’expansion et la gestion de ces grandes plantations en monoculture minimisent le préjudice à l’encontre des communautés et de leurs cultures et coutumes et les nuisances pour le sol, l’eau et les paysages. Ce monde de marketing des systèmes de plantation est très éloigné de la réalité dans laquelle vivent les communautés encerclées par les grandes plantations forestières industrielles. Leur réalité, c’est un modèle de plantation industrielle intrinsèquement non durable et nuisible qui accapare des terres agricoles fertiles, transforme des forêts diversifiées en monocultures, détruit et pollue les sources, et entraîne un grave préjudice pour les communautés locales, leurs économies, leurs cultures et leurs coutumes. (2)

Pourtant, la garantie apportée par la « consommation verte » est puissante et séduisante sur les marchés européen et nord-américain, et les marchés urbains des économies dites émergentes qui comptent un nombre croissant d’acheteurs soucieux de l’environnement. En fait, la promesse de la « consommation verte » qui est apportée par les labels de certification FSC et RSPO est essentielle pour maintenir le soutien des consommateurs en faveur du modèle de production et de consommation excessif et destructeur auxquelles appartiennent ces sociétés de plantations. Ces labels masquent la réalité que les plantations qui portent ce label vert font néanmoins partie d’un modèle qui est à la racine des crises actuelles, qu’il s’agisse des changements climatiques, de la dégradation des sols ou de la grande vague d’extinction de

la diversité biologique (voir aussi l'article [« Pourquoi la RSPO facilite l'accaparement de terres pour l'huile de palme »](#) dans le Bulletin WRM 219, 2015).

Encore des messages marketing trompeurs

Bien que les sites Internet et les documents de marketing du FSC comme de la RSPO mettent en avant des images de petits producteurs, ces labels se sont avérés particulièrement utiles aux grandes entreprises. En août 2017, la RSPO avait certifié 2,46 millions d'hectares de plantations de palmiers à huile, produisant plus de 11,7 millions tonnes d'huile de palme certifiée RSPO (environ 19 % de l'huile de palme commercialisée au niveau mondial). (3) Seulement environ 12 % des quantités d'huile certifiées RSPO en 2016 provenaient de petites exploitations qui participent à des programmes d'agriculture contractuelle ou sont obligées d'une autre manière de vendre à des huileries d'entreprise. Moins de 0,4 % de l'huile de palme certifiée RSPO a été produite sur des plantations de petits exploitants indépendants. (4) Les chiffres pour 2015 montrent l'extrême concentration de la production de l'huile de palme certifiée RSPO aux mains de quelques très gros producteurs : 65 % de huile de palme certifiée RSPO a été produite par seulement 10 entreprises. Le géant des plantations d'huile de palme Sime Darby a produit à lui tout seul 25 % de l'huile de palme certifiée RSPO au niveau mondial sur ses quelque 1 000 000 d'hectares de plantations certifiées (5).

De tels chiffres ne sont peut-être pas surprenants si l'on tient compte du fait que, même si elle paraît inclusive et consensuelle sur le papier, « la certification RSPO favorise largement trois groupes dominants de parties prenantes lorsqu'elle est mise en œuvre : entreprises du secteur aval de l'industrie agro-alimentaire, les ONG environnementales internationales et les plus grands producteurs d'huile de palme. » (5) Les acheteurs d'huile de palme qui dominent le commerce mondial de l'huile de palme à destination des marchés de consommation « verts » en Europe ou aux États-Unis, détiennent plus de 80 % des voix à l'Assemblée générale de la RSPO. Parmi les dix premiers pays au niveau des membres de la RSPO, un seul est un producteur d'huile de palme (la Malaisie), et parmi les membres ordinaires, les planteurs de palmiers à huile sont beaucoup moins nombreux que les transformateurs d'huile d'olive, les négociants et les sociétés agro-alimentaires internationales comme Unilever. (4) Le chercheur Denis Ruysschaert note que presque toutes les ONG sociales et environnementales locales ont quitté la RSPO et qu'il ne reste aucun acteur local dans le Conseil des gouverneurs de la RSPO depuis que Sawit Watch, un réseau d'organisations sociales indonésiennes, a abandonné son siège en 2012. (5)

La situation est similaire pour le FSC où, en 2015 les « petits exploitants certifiés ne représentaient qu'environ 4 % du total des 198,6 millions d'hectares de forêts et plantations certifiées FSC. Il faut également souligner que le FSC définit une forêt comme « une étendue de terrain dominée par les arbres ». Avec une telle définition, il n'est peut-être pas surprenant que le FSC continue de « verdir » des plantations en les incluant dans les statistiques en tant

que « forêts » certifiées FSC. En fait, plus de 17 millions d'hectares de ce que le FSC qualifie de « forêts certifiées FSC » sur sa page d'accueil devraient être plus correctement être appelés plantations – dont la grande majorité sont très probablement des grandes plantations forestières industrielles occupant des milliers d'hectares. Selon le « dossier d'informations sur le marché » 2016/17, 9 % du total de la superficie certifiée et 27 % des certificats de « gestion forestière » sont en réalité attribués pour la gestion forestière mais donnés à des sociétés de plantations. Ce chiffre correspond sans doute à un minimum car beaucoup de zones de plantations supplémentaires sont incluses dans ce que le FSC appelle « plantation semi-naturelle et mixte et forêt naturelle ». (6)

L'une des conséquences de ce déséquilibre extrême entre les petits producteurs et les grandes entreprises industrielles qui portent les labels FSC et RSPO est que la certification permet de facto aux grands producteurs de dominer ce marché « vert » et de renforcer leur domination sur le marché mondial. De plus, les biais de la certification en faveur des plantations forestières industrielles donnent l'impression trompeuse que les sociétés de plantations industrielles ont un fonctionnement plus favorable d'un point de vue environnemental et social que les petits producteurs dont les produits ne portent pas ces labels « verts ».

D'abord certifier, puis demander de mettre fin aux infractions

Le FSC comme la RSPO ont élaboré des bibliothèques en ligne dont la taille est impressionnante – certains pourraient dire intimidante – remplies de documents expliquant leurs « Principes et critères » respectifs et les diverses adaptations nationales et les autres décisions politiques importantes pour la certification. Mais la quantité des documents ne peut dissimuler le laxisme des critères et les contradictions inhérentes de leur contenu. Malgré les impacts négatifs bien documentés des plantations industrielles d'eucalyptus, par exemple, sur la diversité biologique et l'eau, (2) le FSC a certifié de nombreuses plantations de ce type en considérant qu'elles respectaient le Principe 6 sur les « Valeurs et impacts environnementaux ». Sur le papier, ce principe exige que, dans les plantations certifiées, le maintien de l'existence d'espèces et génotypes indigènes présents naturellement soit effectivement assuré, que des mesures soient prises pour prévenir la perte de la biodiversité, que les cours d'eau naturels soient protégés ou restaurés, et que les impacts négatifs sur la qualité et la quantité soient évités, atténués et traités. Il est difficile d'imaginer comment une quelconque plantation industrielle d'eucalyptus, gérée pour obtenir un rendement et un profit maximum, pourrait satisfaire à une telle condition. Et pourtant, des milliers d'hectares de plantations forestières industrielles en Afrique du Sud, au Brésil et ailleurs bénéficient du logo FSC.

Les deux systèmes de certification ont délivré des certificats alors même que les auditeurs relèvent des infractions (« non-conformités » dans le langage des systèmes de certification) aux normes de certification. Cela est possible grâce à un outil appelé « demande d'action

corrective ». Ces « demandes d'action corrective » sont émises lorsque la gestion d'une plantation ne respecte pas les exigences de la certification, mais lorsqu'un certificat a déjà été délivré ou le sera bientôt, malgré l'infraction. Selon la gravité de l'infraction, les auditeurs peuvent effectuer une autre visite pour évaluer si des mesures ont été prises pour mettre fin à l'infraction à la norme mais, en fin de compte, un auditeur reclassera une infraction « majeure » en infraction « mineure » et un certificat pourra être délivré ou renouvelé même si l'infraction est loin d'être résolue.

Les « demandes d'action correctives » sont un outil commode pour les titulaires des certificats parce que cela signifie qu'ils peuvent violer les principes et critères sans risque de perdre facilement le certificat une fois qu'ils l'ont obtenu. Ils peuvent donc continuer à présenter leurs activités comme conformes aux normes de certifications internationales alors que, en fait, ils les enfreignent. Un récent rapport publié par l'ONG américaine Mighty Earth, en collaboration avec l'ONG gabonaise Brainforest, par exemple, montre que, depuis 2012, Olam, une entreprise certifiée RSPO, a déboisé environ 20 000 hectares de forêts au Gabon dans ses quatre zones de concession. (7) De nombreux autres exemples pourraient être cités. (8)

Dans un article de 2016, Marcus Colchester, conseiller senior en matière de politiques auprès du Forest Peoples Programme britannique, décrit comment, grâce à l'utilisation de « demandes d'action corrective » dans le système RSPO, en Indonésie, « un accaparement des terres basé sur des concessions imposées reste la norme. » (4) Cela arrive quand, par exemple, des entreprises sont certifiées selon les normes RSPO avant d'avoir démontré qu'elles avaient respecté les exigences de la RSPO par rapport à un consentement préalable libre et éclairé (CPLE). Outre une violation de l'exigence de consentement préalable, une telle pratique place aussi les communautés dans une position de faiblesse très importante pour refuser leur consentement puisque l'entreprise a déjà ce qu'elle veut : le label FSC ou RSPO qui lui garantit l'accès aux marchés de consommation essentiels. Bien que le FSC et la RSPO aient tous deux mis en place des mécanismes de traitement des plaintes qui pourraient être utilisés dans de tels cas, les communautés sont confrontées à une procédure compliquée, épuisante et, dans la plupart des cas insatisfaisante pour voir traiter leurs différends une fois qu'un certificat a été accordé. (9) Dans presque tous les cas où des réclamations ont été déposées par des communautés, la communauté a dû s'appuyer sur le soutien extérieur d'ONG qui connaissent bien le système de certification, et sont capables de fournir des ressources à la communauté pour accéder au système de traitement des plaintes et présenter les éléments de preuve de la façon exigée par le système de certification.

Après avoir fait durer les mécanismes de résolution des conflits aussi longtemps que possible, les entreprises renoncent au certificat plutôt que de traiter les infractions

La plupart des conflits entre les entreprises et les communautés locales ne sont pas enregistrées comme des plaintes dans les systèmes de certification et continuent de peser sur

la vie et les moyens de subsistance de la communauté alors pourtant que l'entreprise possède un label « vert ». Parmi les plaintes retenues par les systèmes de certification RSPO et FSC, peu sont réglées à la satisfaction des communautés. Dans un nombre relativement faible de cas, les entreprises n'arrivent pas à obtenir le reclassement des infractions en catégorie « mineure » sans qu'une action corrective affectant le résultat financier de l'entreprise soit prise ou que la communauté ne regagne l'accès aux terres perdues à cause de la société de plantations. Dans ces situations, les entreprises ont à plusieurs reprises choisi de renoncer à leur adhésion au FSC ou à la RSPO plutôt que de modifier leurs pratiques. Un exemple récent de cette situation est fourni par la décision des Plantaciones de Pucallpa au Pérou, une filiale du Groupe Melka, de quitter la RSPO fin 2016. L'entreprise était confrontée aux sanctions du comité des plaintes de la RSPO pour la destruction de plus de 5 000 hectares de forêts en violation de la norme RSPO. « Quel espoir de justice ou de réparation les communautés peuvent-elles avoir si les entreprises peuvent neutraliser une plainte en se contentant de se retirer de la RSPO ? », *remarque le Forest Peoples Programme dans un communiqué de presse sur l'annonce par les Plantaciones de Pucallpa de la résiliation de leur adhésion à la RSPO. Il demande : « Quelle est la véritable valeur de cette norme industrielle si les membres peuvent se contenter de se retirer quand ils craignent que le Comité des plaintes prenne une décision allant à leur rencontre ? »* (10)

Un autre exemple est donné par une filiale de l'une des plus grandes sociétés agroalimentaires, l'entreprise singapourienne Wilmar. PT Asiatic Persada, une entreprise indonésienne qui appartient partiellement à deux filiales de Wilmar, avait pris possession de terres autochtones dans le Jambi, en Indonésie, sans consentement préalable ou indemnisation. Après un conflit apparemment interminable et les efforts d'un comité de médiation visant à négocier une solution, l'entreprise a appelé la brigade de police mobile locale, qui a chassé les populations autochtones de leurs terres, tandis que des équipements des sous-traitants de l'entreprise étaient utilisés pour détruire leurs maisons (11). Quand les plaintes se sont maintenues, Wilmar a revendu sa participation dans PT Asiatic Persada en 2013 sans aucune résolution sur des infractions à la norme de certification ou les/ni traitement des préjudices causés par les destructions des maisons dans le village autochtone. Bien qu'il ait refusé d'accepter la responsabilité des dommages et des préjudices causés par PT Asiatic Persada quand les filiales de Wilmar détenaient une importante participation dans l'entreprise, Wilmar est encore aujourd'hui un adhérent certifié de la RSPO.

Quelques vérités bonnes à rappeler

La RSPO et le FSC n'œuvrent pas à la transformation d'un modèle de production extrêmement concentré et inégalitaire, qui fournit des huiles ou des fibres végétales bon marché aux industries mondiales de l'agroalimentaire, de l'énergie ou de la papeterie, en un modèle localisé de petite production, basé sur des principes agroécologiques et de justice sociale. Leurs pratiques de certification ne visent pas non plus à faire cesser, mais plutôt à faciliter la

poursuite de l'expansion de ce modèle de grandes plantations industrielles en monoculture, avec leurs innombrables impacts négatifs pour les communautés locales et leur environnement. Il s'agit pour ces systèmes d'augmenter la part de l'huile de palme certifiée RSPO et des produits ligneux certifiés FSC et de préserver les profits des entreprises, en leur fournissant un label vert pour « verdir » des plantations industrielles en monoculture qui sont en définitive intrinsèquement non durables.

Par le passé, de nombreuses ONG sociales et environnementales, particulièrement dans les pays industrialisés, se sont attachées à dénoncer cette destruction des forêts au profit de plantations forestières industrielles et à rendre visible la contribution de ces entreprises à la déforestation tropicale par des actions publiques. Aujourd'hui, ces actions publiques ont été largement remplacées par des négociations avec les entreprises agroalimentaires et papetières. Au lieu de remettre en cause le modèle sous-jacent des grandes plantations contrôlées par un petit nombre de multinationales, elles légitiment la concentration du contrôle sur les terres des communautés en discutant des principes et critères volontaires de certification avec ces entreprises. Pourtant, comme nous l'avons vu, ces entreprises peuvent abandonner ces normes sans conséquences si elles n'apprécient pas les sanctions imposées en cas d'infraction aux normes de certification. Cette participation conjointe d'ONG et d'entreprises à des systèmes de certification affaiblit souvent les luttes des communautés locales, par exemple lorsque les entreprises disent maintenant « nous avons le soutien des ONG. » Et les banques peuvent continuer à financer l'expansion de modèle destructif des plantations en ne mentionnant que le financement de l'expansion des entreprises qui adhèrent à la RSPO ou au FSC (12). Pourtant, la destruction des forêts et la violation des droits des communautés se poursuit là où les grandes plantations forestières industrielles exercent leurs activités, que ces dernières soient certifiées ou non.

Jutta Kill, jutta [at] wrm.org.uy

Membre du secrétariat international du WRM

(1) Le FSC a été fondé en 1993 avec pour mission de « promouvoir une gestion écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable des forêts mondiales. » Le FSC définit comme « écologiquement appropriée » une gestion qui « garantit que la récolte des produits ligneux et non ligneux maintient la biodiversité de la forêt, la productivité et la fonctionnalité des écosystèmes. » La RSPO a été fondée en 2001 sous la forme d'une initiative conjointe entre l'industrie de l'huile de palme et quelques ONG internationales, dont le WWF, qui compte parmi ses principaux acteurs. La RSPO compte maintenant plus de 750 membres, dont seulement 13 sont des ONG. Les membres restants, bien plus de 700, sont des entreprises liées au commerce de l'huile de palme. La RSPO délivre des certificats aux producteurs d'huile de palme sur la base d'un ensemble de principes et de critères approuvés par les membres de la RSPO et vérifiés sur le terrain par des auditeurs externes payés par les entreprises demandant une certification.

(2) Voir par exemple l'ensemble de documents sur <http://wrm.org.uy/all-campaigns/international-day-of-struggle-against-monoculture-tree-plantations-2017/> and <http://wrm.org.uy/browse-by-subject/tree-plantations/certification/>

(3) Site web de la RSPO : Impacts. <http://www.rspo.org/about/impacts>

(4) M. Colchester, 2016. Do commodity certification systems uphold indigenous peoples' rights ? Lessons from

the Round Table on Sustainable Palm Oil and Forest Stewardship Council. Dans : Pavel Castka et al. Certification and Biodiversity – How Voluntary Certification Standards impact biodiversity and human livelihoods. *Policy Matters*, N° 21. <http://bit.ly/2kH1H95>

(5) D. Ruyschaert, 2016. The Impact of Global Palm Oil Certification on Transnational Governance, Human Livelihoods and Biodiversity Conservation. Dans : Pavel Castka et al. Certification and Biodiversity – How Voluntary Certification Standards impact biodiversity and human livelihoods. *Policy Matters*, N° 21. <http://bit.ly/2zfl7VS>

(6) FSC Market Info Pack. An overview of the Forest Stewardship Council market developments, statistics, and trends. <https://ic.fsc.org/en/for-business/fsc-tools/local-market-successes/fsc-market-info-pack>

(7) *Mighty Earth*, 2016. Palm Oil's Black Box. How agribusiness giant Olam's emergence as a major palm oil trader is putting forests in Southeast Asia and Gabon at risk. http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/2016/07/Olam-technical-report-Dec-9-with-images_lowres1-002.pdf Voir aussi l'article du

Bulletin WRM "Green" oil palm plantations are a scam : The case of OLAM. Bulletin WRM 230.

<http://wrm.org.uy/articles-from-the-wrm-bulletin/section1/green-oil-palm-plantations-are-a-scam-the-case-of-olam/>

(8) Pour plus d'exemples voir le site web de FSC Watch : <https://fsc-watch.com/>

(9) WRM, 2013. FSC consultation and complaints procedures: the case of Veracel Celulose in Brazil.

<http://wrm.org.uy/books-and-briefings/new-briefing-on-fsc-certification-of-plantations/>

(10) *Condenan a Plantaciones de Pucallpa por destruir 5000 ha de bosques.*

<https://www.servindi.org/24/05/2017/rspo-condena-plantaciones-de-pucallpa-por-su-destruccion-de-mas-de-5000ha-de-la-amazonia>

(11) M. Colchester et al. 2011. Human rights abuses and land conflicts in the PT Asiatic Persada concession in Jambi: report of an independent investigation into land disputes and forced evictions in a palm oil estate.

<http://www.forestpeoples.org/en/topics/palm-oil-rspo/publication/2011/human-rights-abuses-and-land-conflicts-pt-asiatic-persada-conc>

(12) Greenpeace, 2017. Dirty bank' cleaning up its act ? <http://geographical.co.uk/places/forests/item/2326-dirty-bank-cleaning-up-its-act>

FSC : La certification des marchés d'accumulation

[Bulletin 213 - Avril 2015](#)

Depuis longtemps déjà, le WRM, avec d'autres organisations et mouvements sociaux, dénonce le rôle néfaste de la certification de projets intrinsèquement destructeurs des forêts et des réseaux de vie qu'elles hébergent. En outre, ces projets se sont avérés nuisibles pour les communautés qui habitent les forêts et qui en dépendent. Le Conseil de gestion forestière (Forest Stewardship Council, FSC) non seulement légitime des activités de coupe industrielle dans les forêts tropicales et de vastes étendues de plantations industrielles, mais il s'est associé en plus au marché du carbone, en certifiant des arbres destinés à « piéger du carbone ». Et, par-dessus le marché, le FSC prétend disposer, d'ici la fin 2015, d'un plan global pour certifier les « services écosystémiques ». Sans s'attaquer aux causes réelles du déboisement, le FSC défend l'idée que la « nature » peut être comptabilisée et commercialisée, tout en encourageant une plus forte consommation de produits et de dérivés du bois, pourvu qu'ils portent son label.

La certification forestière, dont l'application est volontaire, est un système qui applique la logique du marché. Il consiste à évaluer la « gestion des forêts » grâce à une série d'indicateurs qui mesurent le degré de « durabilité » économique, environnementale et sociale d'un projet déterminé. De ce fait, les labels de certification sont considérés comme un moyen d'offrir au consommateur la « certitude » que certains articles ont été produits ou extraits en appliquant une « gestion durable des forêts ». Au début des années 1990, plusieurs systèmes de certification ont été créés au moyen d'associations « publiques-privées » (regroupant des gouvernements, des entreprises et des ONG écologistes), comme le *Forest Stewardship Council* (FSC, Conseil de gestion forestière), qui est celui qui jouit de plus de crédibilité à l'heure actuelle.

Créé en 1993, le FSC affirme qu'il possède une série de principes et de critères pour certifier que l'extraction de bois est « viable du point de vue écologique, économique et social » et, par conséquent, la consommation des produits qui en découlent est considérée comme « responsable ». Or, comment est-il possible que la coupe industrielle de bois obtienne un label qui garantit une gestion « bénéfique pour la société et appropriée pour l'environnement » ? Comment peut-on ignorer que la demande de bois tropicaux ne cesse d'augmenter, stimulant l'expansion des entreprises à toutes les étapes du processus de production, de l'extraction de matières premières à la fabrication, la commercialisation et la distribution ? La réalité est que la désintégration sociale et la destruction des forêts sont les conséquences habituelles de la coupe industrielle et que celle-ci viole souvent les droits territoriaux des peuples indigènes et autres communautés traditionnelles qui, par ailleurs, ont été les principaux défenseurs de leurs forêts et leurs territoires depuis des générations (voir le [Bulletin d'octobre 2014 du WRM](#)). En plus, le FSC définit les plantations industrielles d'arbres comme des « zones

boisées », ce qui lui a permis de faire approuver en 1996 la possibilité de les certifier. Malgré les innombrables critiques et la forte opposition rencontrée dans les territoires concernés, des millions d'hectares de plantations d'arbres sont considérés par le FSC comme des « forêts certifiées ». Dans la pratique, le FSC approuve et certifie cet accaparement de terres qui a lieu dans le monde entier, au profit d'une poignée d'entreprises forestières (voir davantage [d'information sur le FSC](#) dans le site web du WRM).

Le FSC a décidé aussi de s'associer au marché du carbone, en certifiant des forêts et des plantations destinées à « absorber du carbone ». En prenant cette décision, le FSC non seulement légitime une fausse solution du réchauffement planétaire mais, une fois de plus, s'allie aux grandes industries forestières, au détriment des populations locales (voir la publication du WRM, « [REDD : un répertoire de conflits, de contradictions et de mensonges](#) »).

L'amplification du marché intensifie le dépouillement

Le FSC a pour but de fournir au marché mondial autant de bois certifié que possible. Bien que ce but semble louable à première vue, la seule manière de l'atteindre est de certifier le plus possible d'opérations à grande échelle. L'objectif véritable n'est donc pas de freiner la consommation excessive de bois et de dérivés du bois – alimentée par les grandes entreprises qui tirent profit de la forte demande de papiers et de produits de bois, surtout dans les pays industrialisés du Nord – ni de mettre en question l'augmentation permanente de l'abattage de forêts et de la création de plantations industrielles. Au contraire : le but du FSC est d'accroître la vente de son label « vert ». Alors, qui est-ce qui gagne ?

Derrière ce label et les belles campagnes de marketing, se trouvent les innombrables communautés qui subissent directement les graves conséquences de cette demande insatiable. Les plantations industrielles qui s'étendent partout en Afrique, en Asie et en Amérique latine sont en train de dévaster des territoires boisés ou se concentrent des communautés, de la biodiversité, des sources d'eau et des réseaux de vie complexes, et elles laissent dans leur sillage le dépouillement, la pauvreté, la destruction et la répression sociale (voir des [cas de résistance contre les plantations industrielles](#) dans le site web du WRM). Et en plus, parmi ces communautés qui ont été déplacées pour installer des plantations industrielles dans leurs territoires, que les produits agricoles toxiques ont rendu malades, qui ont été appauvries par la perte de leurs moyens d'existence ou criminalisées pour avoir essayé d'empêcher ces plantations, combien ont été ignorées au moment de certifier les géants de l'industrie forestière mondiale ?

Le WRM, ainsi que de nombreux réseaux locaux et internationaux, a toujours critiqué le concept trompeur de « forêts plantées », à cause des effets néfastes pour l'environnement et la société que cette définition comporte (1). Par contre, le FSC renforce cette idée en qualifiant de « durables » les grandes plantations industrielles d'arbres. Entre les entreprises forestières que l'on est en train de certifier, et les agences chargées des inspections (payées par les

mêmes entreprises qui veulent être certifiées), il existe un réseau d'intérêts qui cherche à maintenir et à agrandir le régime de consommation excessive de produits de bois. Ces derniers temps, on a commencé à certifier même des plantations destinées à la production éventuelle d'éthanol et/ou de *pellets* de bois pour faire tourner des centrales thermiques (2).

Amplifier les marchés par la certification : les « services des écosystèmes »

Un projet dénommé « Certification forestière pour les services écosystémiques » (ForCES d'après l'anglais) vise à faire en sorte que le FSC devienne le leader mondial en matière de certification des services des écosystèmes. Le projet consiste à mettre en œuvre dix projets pilotes pour « évaluer et certifier les initiatives qui rendent des services écosystémiques fondamentaux, tels que la préservation de la biodiversité, la protection des bassins hydrographiques et le stockage de carbone » (3).

Le commerce des « services écosystémiques » transforme la nature en unités quantifiables qui puissent se traduire par des biens échangeables, dénommés « certificats », « titres » ou « actifs ». Il part de l'idée que la nature et ses « services écosystémiques » peuvent être détruits, pourvu que cette destruction soit « compensée » par la « préservation », la « récupération » ou « l'amélioration » effectuée ailleurs. Le commerce des « services écosystémiques » implique une appréciation des forêts radicalement différente de celle que les peuples forestiers ont toujours appliquée (voir le [Bulletin du WRM de février 2012](#)).

Selon le site web de ForCES, le FSC est « bien placé pour élargir son approche basée sur le marché et promouvoir les services écosystémiques ». Dans ce contexte, le FSC prévoit d'avoir, d'ici 2015, « un système mondial renforcé pour les gestionnaires forestiers qui visent à rendre des services écosystémiques clés à destination d'un marché existant ou d'un futur marché potentiel », ainsi que « des sites pour illustrer le succès de la certification forestières pour les services des écosystèmes ». Les dix projets pilotes se situent au Chili (3 projets sur un total de 320 000 hectares), en Indonésie (3 projets sur un total de 290 000 hectares), au Népal (2 projets sur un total de 57 000 hectares) et au Vietnam (2 projets sur 37 000 hectares).

Le site web de ForCES dit que les projets au Chili cherchent à accroître la certification FSC « au niveau du paysage », en contribuant à promouvoir la « gestion forestière durable » dans des « forêts naturelles et plantées » (4). Dans un contexte de forte opposition aux vastes étendues de plantations industrielles, le FSC a octroyé son label à des entreprises qui se heurtent à de graves conflits sociaux dus aux litiges d'ordre foncier et aux expulsions. Un des projets pilotes au Chili, Bosques Cautín, a pour partenaire l'entreprise Forestal Mininco, dénoncée en 2011 parce qu'une bonne partie de ses hectares certifiés se trouvent dans des territoires des Mapuche (voir l'article du [Bulletin du WRM de janvier 2015](#)).

Dans le cas de l'Indonésie, ce pays est présenté par ForCES comme le plus grand producteur de bois du Sud-Est de l'Asie, tout en affirmant que le déboisement a « brusquement » diminué au

cours des sept dernières années. Comment le déboisement a-t-il pu chuter dans un pays qui, en plus des vastes superficies affectées aux plantations industrielles d'arbres, possède les plus grandes étendues du monde de plantations industrielles de palmiers à huile, en expansion permanente et toujours au détriment des forêts ? On ne peut arriver à une conclusion pareille qu'en considérant qu'une plantation est la même chose qu'une forêt. Cependant, le site web de ForCES dit que si le déboisement reste un problème en Indonésie, cela est dû au fait que la valeur économique des « services écosystémiques » n'est pas comptabilisée (5). Une fois de plus, le FSC insiste sur l'idée que la nature doit être mercantilisée.

Au Népal, les activités planifiées incluent « d'orienter les politiciens et les agents intéressés, au moment de formuler les règles, les lois, les réglementations et les politiques [pour la certification des services écosystémiques] » (6). Et au Vietnam, ForCES prévoit de participer aux programmes nationaux sur la « gestion des ressources naturelles » et la « sylviculture durable » (7).

Tous ces plans et ces projets pilotes montrent clairement que le FSC vise à soutenir la légitimation de l'expansion des marchés d'accumulation, non seulement avec les grandes entreprises forestières et leurs activités mais, en plus, en poussant maintenant à créer des projets et des lois pour les dénommés « services écosystémiques ». Comme dit Zenzi Suhadi, de l'ONG indonésienne Walhi, « Les décisions concernant les forêts d'Indonésie continuent d'être prises par des institutions puissantes. Le gouvernement ne mentionne pas du tout les questions de propriété des territoires ou les causes du déboisement, comme le système de production et de consommation. Ces questions sont délibérément exclues des débats, afin de contourner l'immense responsabilité qu'ont les États et les entreprises dans les crimes commis ». (8)

Il est temps d'écouter et de respecter les peuples qui vivent dans les forêts et qui en dépendent, ces peuples qui ont défendu leurs territoires depuis des générations. Pour ce faire, il faudrait commencer par transformer radicalement le système de production de bois et d'énergie qui est alimenté par le désir des entreprises de générer de plus en plus de bénéfices. Certifier ce désir équivaut à certifier la dévastation environnementale et sociale permanente.

(1) Voir quelques documents du WRM sur : <http://wrm.org.uy/es/?s=FSC>; "FSC: Certificación insustentable de plantaciones forestales, WRM, septembre 2001, <http://wrm.org.uy/oldsite/actores/FSC/libro.html>; voir aussi FSC-Watch: <http://fsc-watch.com>.

(2) <http://www.isealalliance.org/online-community/news/forest-plantation-first-to-receive-rsb-and-fsc-certification>.

(3) <http://forces.fsc.org/index.htm>.

(4) <http://forces.fsc.org/chile.11.htm>.

(5) <http://forces.fsc.org/indonesia.26.htm>.

(6) <http://forces.fsc.org/nepal.27.htm>.

(7) <http://forces.fsc.org/vietnam.28.htm>.

(8) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/indonesie-les-forets-sont-plus-que-de-la-terre/>.

Chili: le discrédité label FSC continue de légitimer les plantations industrielles

Bulletin 210 - Janvier 2015

Les entreprises Forestal Mininco et Forestal Arauco concentrent la grande majorité des activités forestières du Chili, avec presque deux millions d'hectares affectés à la monoculture d'espèces exotiques, dont surtout le pin et l'eucalyptus. Malgré la résistance, les plaintes et les fortes critiques de diverses organisations et communautés indigènes mapuche, les deux entreprises ont reçu le label FSC par l'intermédiaire de sociétés de certification étrangères.

Le Conseil de soutien de la forêt (FSC, *Forest Stewardship Council*), a pour but de promouvoir «une gestion [des forêts du monde] écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable». Le FSC certifie des produits de bois, de papier ou d'autres dérivés de la forêt pour garantir, en théorie, une gestion forestière 'durable'. Pour recevoir cette certification, les opérateurs et fournisseurs forestiers doivent adhérer à 10 principes et critères de gestion des forêts, parmi lesquels figure le respect des droits des peuples autochtones. Le processus de certification se fait par l'intermédiaire de consultants extérieurs. Dans bien des cas, comme au Chili par exemple, ces sociétés conseil ont accordé le label FSC à des entreprises fortement critiquées en raison de leurs comportements écologiques et sociaux.

Ces dernières années, la certification FSC est devenue une norme pour la régulation du marché international du bois et de ses dérivés. Bien qu'elle soit volontaire, dans les faits elle est devenue obligatoire pour l'exportation: par exemple, depuis que les pays de l'Union européenne exigent le label FSC, les entreprises chiliennes sont obligées de s'y soumettre.

Un label que ignore les peuples et les forêts: Forestal Mininco et Forestal Arauco

Les plantations des entreprises Forestal Mininco et Forestal Arauco et leurs usines de pâte se trouvent dans le centre-sud du Chili. Toutes ces usines ont été dénoncées pour de graves affaires de contamination. Quant aux plantations, elles ont eu de nombreux effets négatifs sur la société et l'environnement; elles ont pollué les sources d'eau et créé des conflits avec les communautés mapuche qui réclament leurs terres ancestrales occupées par ces entreprises et se plaignent de la profanation de leurs sites sacrés.

En janvier 2011, l'Alliance territoriale mapuche, accompagnée de plusieurs communautés, avait dénoncé que la zone certifiée de Forestal Mininco se superposait en grande partie au territoire ancestral mapuche. L'Alliance avait souligné que l'entreprise ne respectait ni les communautés ni leurs territoires, et dénoncé une série de faits violents et de conflits provoqués par l'entreprise. De son côté, en septembre 2011 le Groupe de travail pour les

droits collectifs avait présenté aux sociétés de certification du FSC – SmartWood Program, Rainforest Alliance et Woodmark, des antécédents sur les mauvaises pratiques des deux entreprises. Le Groupe avait recommandé à ces sociétés de ne pas se rendre complices des violations des droits de l’homme et des graves atteintes et conflits sociaux, écologiques et économiques que ces entreprises étaient en train de provoquer. Forestal Arauco avait entamé le processus de certification en 2009, avec la société Woodmark. Le Groupe d’ingénieurs pour la forêt indigène avait déclaré aussi que, d’après les renseignements recueillis, Forestal Arauco n’avait pas respecté les principes du FSC.

Néanmoins, les deux entreprises ont été certifiées. La Rainforest Alliance s’est chargée de certifier en 2012 les plantations de pins et d’eucalyptus de Forestal Mininco, en ignorant la longue liste de conflits fonciers avec les communautés mapuche, les nombreuses plaintes dues à des actes de violence et même la perte des sites sacrés du peuple mapuche. La Rainforest Alliance a même inspecté certains sites. Quant à la Woodmark, après avoir refusé la certification à l’entreprise Arauco en 2013, elle a fini par la lui accorder en septembre de la même année.

En janvier 2014, plusieurs groupes, organisations et comités de la société civile, ainsi que des communautés paysannes et indigènes, ont demandé l’annulation du certificat FSC accordé à Forestal Arauco. En août 2014, la communauté mapuche Eugenio Araya Huiliñir de Renaico a présenté un recours contre Forestal Mininco pour obliger l’entreprise à suspendre les travaux qu’elle effectuait dans des terres qui faisaient l’objet d’un processus de récupération territoriale. En décembre 2014, la communauté mapuche Juan Bautista Jineo a dénoncé à nouveau les dégâts causés par l’entreprise sur les terres de la communauté par suite des activités de plantation qui avaient lieu sur un terrain limitrophe. Le même mois, l’entreprise Arauco a été dénoncée par des autorités mapuche et des spécialistes de la culture pour ses graves atteintes à des sites sacrés et des endroits d’importante spirituelle des Mapuches.

Les deux entreprises font pression sur l’appareil de l’État pour que les communautés soient militarisées et criminalisées en application de la loi antiterroriste.

Les impacts des entreprises forestières et la mise en question des sociétés de certification

Le FSC contribue à l’expansion mondiale des plantations industrielles d’arbres. De nombreux peuples et organisations dénoncent avec insistance les impacts de cette expansion: la substitution de la forêt indigène, la perte des ressources hydriques superficielles et souterraines, l’utilisation incontrôlée de pesticides et la pollution qui en découle, l’encerclement des communautés rurales, la destruction des routes et la pollution provoquées par la circulation de machines lourdes, la disparition de la flore et de la faune, la perte de la souveraineté alimentaire due au remplacement de l’agriculture et l’élevage par des plantations industrielles, l’usurpation de sites sacrés et la pauvreté.

Il est inacceptable de certifier des plantations industrielles en régime de monoculture. Le FSC présente au monde son label comme le plus fiable et respecté dans le domaine des produits de bois, et se vante de compter plusieurs ONG parmi ses membres. Les critiques renvoient, une fois de plus, au débat fondamental sur la consommation excessive. À moins de freiner la consommation de papier et de ses dérivés, il sera difficile d'arrêter l'expansion des plantations d'arbres. Au Chili, le label FSC s'impose de plus en plus. Il est urgent d'exposer les contradictions et les mensonges que comportent les processus de certification, et de révéler les objectifs des labels eux-mêmes, car ils sont complices de transgressions des droits de l'homme et de graves impacts sur la société et l'environnement.

Extrait de "El desacreditado sello FSC en Chile a causa de las certificaciones a empresas forestales", Alfredo Seguel, éditeur de l'agence d'information

Mapuexpress, <http://www.mapuexpress.org/2014/12/30/el-desacreditado-sello-fsc-en-chile-a-causa-de-las-certificaciones-a-empresas-forestales#sthash.OtGD9Kkj.lqzykeIA.dpuf>.

L'invasion verte : la promotion des plantations en Inde

[Bulletin 233 - Septembre 2017](#)

Des forêts ? Ou des plantations ?

Selon les données présentées par le FSI (Forest Survey of India) dans son rapport bisannuel sur l'état des forêts (State of Forest Reports – SFR), la couverture forestière en Inde a enregistré une augmentation constante au cours des dernières années. Par exemple, le SFR publié en 2015 mentionne une augmentation nette dans le domaine des forêts très denses. Comment peut-on expliquer ces données, étant donné l'ampleur apparente de la déforestation, notamment l'exploitation forestière illégale à grande échelle ainsi que la conversion des forêts à d'autres utilisations qui aboutissent à une destruction de la forêt ? Le FSI l'interprète essentiellement comme le résultat des activités de plantation entreprises par les services forestiers d'État. Toutefois, le même SFR indique que les « forêts artificielles » ne représentent que 5,31 % de la superficie forestière totale tandis que les « forêts naturelles » occupent 80 % de cette superficie.

Nous sommes ici confrontés à une énigme, voire à plusieurs. Dans quelle mesure la couverture forestière en Inde est-elle constituée de plantations, ou, comme les appelle le FSI, de forêts « artificielles » ? Si les forêts naturelles sont si abondantes, comment peut-on expliquer l'expansion des plantations dont la superficie aurait grimpé, selon l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 de la FAO, à plus 12 millions d'hectares en 2015 au lieu d'un peu moins de 6 millions d'hectares en 1990 ? Selon une autre estimation officielle de 2009, la superficie occupée par les plantations en Inde représentait 32,57 millions d'hectares, soit

« 17 % de l'ensemble des plantations forestières dans le monde ». (1) Une autre étude encore, de 2014, indique que 1 à 1,5 million d'hectares ont été reboisés chaque année depuis 1980. (2)

Une question se pose : pourquoi le FSI ne fait-il pas une mise à jour systématique et raisonnablement précise des données sur les plantations ? Et aussi, pourquoi inclure régulièrement les plantations dans les chiffres de la couverture forestière ? Soulevant des questions similaires, plusieurs études ont relevé ces dernières années que l'Inde assiste actuellement à une grave déforestation et dégradation des forêts, même si le FSI affirme le contraire. (3) Il a été observé que, si l'on ne sait pas très bien quelle proportion de superficie forestière totale décomptée comme forêt dans le cadre du SFR est constituée de « plantations forestières », on ne sait pas non plus si des forêts naturelles ou secondaires sont converties en plantations sans que cette conversion soit rendue statistiquement visible (4). Par ailleurs les « forêts indigènes » d'Inde connaissent une diminution constante. (5)

Il est clair que les organismes officiels indiens utilisent indifféremment les termes « forêt » et « plantations ». Toutes les plantations d'arbres, sur des terres d'une superficie supérieure à un hectare, et avec une densité de canopée supérieure à 10 %, sont traitées comme des forêts. Peter Smetacek, un écologiste basé dans l'Uttarakhand, dans le nord de l'Inde, pense que l'on peut retrouver l'origine de cette confusion conceptuelle dans les origines germaniques de la foresterie indienne. (6) On sait que c'est Dietrich Brandis, un forestier allemand, qui a introduit les pratiques de la foresterie commerciale en Inde. P. Smetacek observe qu'en allemand une « *Forst* » est une plantation d'arbres présentant une valeur commerciale importante tandis qu'une « forêt naturelle » est appelée « *Wald* ». Il remarque également que, comme Brandis n'a pas établi de différence officielle entre une *Forst* et une *Wald*, les offices des forêts en Inde ont depuis continué à « planter » des forêts sans s'arrêter pour réfléchir au fait que l'on ne peut créer qu'une « *Forst* » par plantation, pas une « *Wald* ». Les forêts naturelles ne peuvent être plantées.

Puyravaud, J.P. *et al.* font l'hypothèse qu'en Inde des forêts ont progressivement été remplacées par des plantations au fil des ans. (7) En comparant les données de la FAO et du FSI, ils arrivent à la conclusion que si la couverture forestière totale est passée de 660 337 km² en 1995 à 690 250 km² en 2005 (FSI), les plantations se sont passées de 146 200 km² à 300 280 km² au cours de la même période (FAO). Les auteurs soulignent que, par conséquent, les forêts ont diminué de 514 137 km² en 1995 à 389 970 km² en 2005, ce qui se traduit par une perte moyenne de 2,42 % par an. Quels types d'arbres trouve-t-on dans les « forêts plantées » ? Les espèces les plus fréquentes dans les plantations sont l'eucalyptus, le peuplier, l'acacia, le chêne d'Australie, l'hévéa, le teck et le pin. (8) Selon la FAO, près de 45 % des « plantations forestières » indiennes sont constituées d'espèces à croissance rapide et à courte rotation. (9) En particulier, les forêts, les zones rurales et les terres agricoles en Inde ont été

remplies de différentes espèces d'eucalyptus, au prix de coûts sociaux et écologiques considérables.

« Foresterie sociale » et eucalyptus

La colonisation de l'Inde par l'eucalyptus est étroitement liée au projet très médiatisé de foresterie sociale qui a été soutenu par la Banque mondiale. Il a été observé que le soi-disant projet de « foresterie sociale » était, à ses débuts, en grande partie un produit de l'aide au développement. (10) Cet ambitieux projet a conduit à des opérations de reboisement à grande échelle, principalement dans les années 1970 et 1980, quand les plantations ont été mises en place à un rythme de 1,4 million d'hectares par an. (11) Dans les États de l'Uttar Pradesh, du Karnataka et du Bengale occidental en particulier, les eucalyptus se sont répandus comme une traînée de poudre, suscitant et conduisant non seulement à un débat environnemental extrêmement vif, mais aussi à un mécontentement social et à une résistance active. D'après certaines informations, les plantations d'eucalyptus ont drainé d'énormes volumes d'eau dans les sites des plantations et à leur voisinage en aval, et ont totalement absorbé les nutriments du sol, si bien que les autres végétaux ne pouvaient plus pousser. Elles ont également rejeté des substances toxiques dans le sol, empêchant ainsi la croissance des espèces indigènes. (12) Dans le Karnataka, les plantations auraient abouti à des situations comparables à de graves sécheresses et auraient obligé le gouvernement à interdire la culture de toutes les espèces d'eucalyptus. (13)

Bien que les plantations d'eucalyptus soient habituellement des cultures à courte rotation et connues pour faire rentrer rapidement de l'argent, seule l'élite rurale en retire le plus souvent des bénéfices. Même dans le cas de projets comme la foresterie sociale, ce sont les propriétaires terriens et les castes supérieures de la population qui ont bénéficié des plantations. (14) Par ailleurs, les communautés ont ouvertement manifesté leur inquiétude par rapport au détournement de terres fertiles servant à la production de l'alimentation et de pâturages au profit de plantations d'eucalyptus. Pendant les années 1980, les superficies cultivées en ragi, l'aliment de base traditionnel, ont diminué de façon importante au Karnataka. Dans le district de Kolar, par exemple, entre 1977 et 1981, la culture du ragi a chuté de 142 000 à 48 000 hectares, ce qui a entraîné une réduction du marché de 175 000 à seulement 15 000 tonnes et à une augmentation de son prix sur le marché de 200 %. (15)

Un riche héritage de résistance

Les programmes de plantation gérés par l'État ont provoqué une intense résistance de la part des communautés forestières et des paysans. Les populations qui dépendaient traditionnellement des forêts pour leur alimentation et leurs moyens de subsistance ont résisté à la conversion des forêts en plantations en monoculture d'espèces exotiques/introduites comme l'eucalyptus et le teck. Les paysans se sont en particulier opposés aux plantations d'eucalyptus parce que ces dernières ont souvent entraîné une

désertification massive des territoires agricoles et ont empiété sur les terres collectives des villages ainsi que sur de bonnes terres cultivables. De grands mouvements contre les plantations se sont propagés dans toute l'Inde dans les années 1960, 1970 et 1980. Le mouvement Chipko, maintenant célèbre, a commencé dans la région himalayenne du Garhwal sous la forme d'une manifestation des populations contre la coupe à blanc, à des fins commerciales, de forêts de collines. (16) Le mouvement « Jangal Katai » (« Couper les forêts ») dans les régions tribales (aujourd'hui le Jharkhand) de l'ancien Bihar est apparu en réaction aux tentatives de l'office des forêts de mettre en place des monocultures de teck commercialement très rentables dans des forêts naturelles de sals. (17) Des paysans du Karnataka se sont opposés à un projet de plantations d'eucalyptus sur les terres collectives du village conduit par un office des forêts soutenu par une société privée. (18) Et les *adivasis* (population autochtone) de Bastar dans un village « non divisé » du Madhya Pradesh ont opposé une ferme résistance à une plantation de pins bleus exotiques financée par la Banque mondiale. (19)

Plus de plantations, plus d'attaques des droits des communautés

Le gouvernement indien, dont la détermination n'a pas été entamée par l'héritage de résistance populaire contre les plantations, continue de promouvoir de vastes programmes de plantation. Tandis que son programme phare, la Mission pour une Inde verte (Green India Mission – GIM) a pour objectif de mettre en place 5 millions d'hectares de nouvelles plantations d'ici 2014, le gouvernement promet de dépenser plus de 15 milliards USD dans les années qui viennent pour des opérations de « reboisement ». La majeure partie de l'argent viendrait du Fonds de reboisement compensatoire, connu auparavant sous le nom de CAMPA (Autorité de gestion et de planification du reboisement compensatoire), après l'adoption d'une nouvelle législation, appelée Compensatory Afforestation Fund Act, en 2016 (Voir [article dans le Bulletin WRM 217](#), août 2015). Un autre dispositif contesté visant à louer 40 % des « forêts dégradées » identifiées à des entreprises privées pour cultiver des plantations, est en préparation.

Comme les services gouvernementaux responsables de la réalisation des programmes de reboisement ne précisent pas d'où viendraient les immenses surfaces de terres nécessaires à de nouvelles plantations, il y a tout lieu de suspecter que ces dernières seraient prises sur des terres communautaires, cultivables ou utilisées en pâturages. Par ailleurs, au nom de la restauration des forêts dégradées et du développement du reboisement compensatoire, les droits des communautés sur les forêts collectives seraient violés. Des incidents sporadiques d'accaparement de terres pour des plantations ont déjà été signalés dans l'Odisha, le Chattisgarh, le Telengana et l'Andhra Pradesh. Dans le village de Pidkia, dans le district de Kandhamal, en Odisha, par exemple, des terres ont été clôturées alors que le titre foncier correspondant avait été accordé aux communautés locales en application du Forest Rights Act. (20) Dans d'autres régions, des terres de *podu* (culture itinérante) ont été occupées et des

forêts ont été abattues. (21) Dans le Chattisgarh, des terres agricoles villageoises ont été remplies de plantations d'eucalyptus et de teck. (22) Dans le Telengana et l'Andhra Pradesh, des terres collectives villageoises, des terres *podu* et des zones agricoles ont été clôturées pour mettre en place des plantations qui sont censées compenser la perte de terrains forestiers entraînée par le projet controversé du barrage de Polavaram (23). Au-delà des programmes de plantations gérés par l'État, de grands acteurs privés comme ITC (Indian Tobacco Company) et JK Paper Limited (24) se sont virtuellement appropriés des centaines de milliers d'hectares de terres agricoles dans l'Andhra Pradesh, le Telengana, l'Odisha et le Chattisgarh pour cultiver principalement des plantations d'eucalyptus (25).

L'accès des communautés et leur contrôle sur les forêts sont affaiblis de nombreuses manières. Bien que la nouvelle loi sur le fonds de reboisement (Compensatory Afforestation Fund Act) ne soit pas encore entrée en vigueur et que ses règles n'aient pas encore été établies, de l'argent de ce fonds et de la Mission pour une Inde verte vient alimenter les services forestiers d'État. En violation du mandat de la Mission pour une Inde verte, ses fonds sont versés aux Comités mixtes de gestion forestière mis en place par l'office des forêts, et non pas à des institutions communautaires comme *Gram Sabha* (26).

Avec la multiplication des attaques à l'encontre des communautés, de leurs forêts et de leurs terres villageoises collectives, on peut s'attendre à ce que la résistance s'intensifie de la même manière. Comme autrefois, les *adivasis* et les autres populations pauvres et sans terre en Inde ne permettront pas à cette nouvelle invasion verte de s'enraciner.

Soumitra Ghosh, qui travaille parmi les communautés forestières au nord du Bengale en Inde, peut être contacté à l'adresse [soumitrag \[at\] gmail.com](mailto:soumitrag@gmail.com)

(1) The Ministry of Environment and Forests, Government of India (2009), *India Forestry Outlook Study*, FAO, Bangkok

(2) Ravindranath, N.H et al (2014) : Forest area estimation and reporting : implications for conservation, management and REDD+, *Current Science*: 106(9)

(3) Ravindranath, N.H et al, *ibid*. Voir également Ravindranath, N.H et al (2012) : Deforestation and forest degradation in India – implications for REDD+, *Current Science*, 2012, 102, Puyravaud, J. P et al (2010) : Cryptic destruction of India's native forests, *Conservation Letters*, 3: 390–394, Gilbert, N (2012) : India's forest area in doubt, *Nature*, 2012, 489,14–15.

(4) Ravindranath, N.H et al(2014), *ibid*.

(5) Puyravaud, J. P et al, *ibid*.

(6) Smetacek. P (2017) : *Missing the woods for the trees* : How India's forests have been lost in translation – in plantations, *Scroll.in*, 25 août 2017. <https://scroll.in/article/807903/missing-the-woods-for-the-trees-how-indias-forests-have-been-lost-in-translation-in-plantations>, dernier accès le 25 août 2017.

(7) Puyravaud, J. P et al, *ibid*.

(8) The Ministry of Environment and Forests, *ibid*, Puyravaud *ibid*

(9) FAO. (2001), *Global forest resource assessment 2000. Main report*, cité dans Puyravaud *ibid*.

(10) Sargent, C, (1998) : Natural Forest or Plantation ? In Sargent, C, et Bass, S, (1998) : *Plantation Politics*. Earthscan, Londres, cité dans Jo Lawbuary (2004) : Eucalyptus Planting in « Social Forestry » in India : Boon or Curse ? <http://www.ganesh.co.uk/Articles/Eucalyptus.htm>, dernier accès le 25 août 2017

(11) Lawbuary, *ibid*.

- (12) Shiva, V, Bandyopadhyay, J, (1985) : *Ecological Audit of Eucalyptus Cultivation*. The English Book Depot, Dehradun
- (13) *Bangalore Mirror*, 17 mai 2017 : Karnataka Govt. bans planting Eucalyptus, <http://bangaloremirror.indiatimes.com/bangalore/others/chronology-of-a-eucalipto/articleshow/58703790.cms?>, dernier accès le 25 août 2017. Voir également, Joshi, M et K. Palanisami(2011), Impact of Eucalyptus Plantations on Ground Water Availability in South Karnataka, ICID 21st International Congress on Irrigation and Drainage, 15-23 octobre 2011, Téhéran, Iran
- (14) Saxena, NC, (1992) : Adoption of a Long-Gestation Crop : Eucalyptus Growers in North-West India. *Journal of Agricultural Economics*, Vol. 43, N° 2, pp 257-267. et Nesmith, C, (1991) : Gender, Trees, and Fuel : Social Forestry in West Bengal. *Human Organisation*, Vol. 50, N° 4, pp 337-348, cté dans Lawbuary, ibid.
- (15) Lawbuary, ibid.
- (16) Guha, R(1989) : *The Unquiet Woods*, Oxford, Delhi
- (17) Damodaran, V (2005) : Indigenous forests : Rights, Discourses and Resistance in Chotanagpur 1860-2002, Cederlof, G & Sivaramskrishnan, K(Eds) : *Ecological Nationalisms*, Permanent Black, Delhi.
- (18) Ramchandra Guha et Martinez Alier, J (1998) : *Varieties of Environmentalism*, Oxford, Delhi
- (19) Saxena, N C (1994) : Forest, People and Profit: net equations for sustainability, Planning Commission of India
- (20) Madan, G (2017) : How Tree Plantations Are Violating Citizens' Land Rights in an Odisha Village, *The Wire*, 20 juillet 2017, <https://thewire.in/159763/tree-plantations-violating-citizen-rights-in-odisha>, dernier accès le 25 août 2017
- (21) Madan, ibid et Nandi, J(2016) : How Odisha is cutting old forests for new, <http://timesofindia.indiatimes.com/home/sunday-times/How-Odisha-is-cutting-old-forests-for-new/articleshow/54633844.cms>
- (22) Entretien avec des représentants communautaires, Chattisgarh.
- (23) Ghosh, S. (2017) : « Compensating » loss of forests or disguised forest offsets ? A study of Compensatory Afforestation in India. À paraître.
- (24) Voir http://www.itcpspd.com/Development_of_our_Plantations.aspx#, dernier accès le 25 août 2017 ; et http://www.jkpaper.com/index.php?option=com_content&view=article&id=32&Itemid=33, dernier accès le 25 août 2017
- (25) Voir les lettres du Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques du Gouvernement indien aux services forestiers des États du Chattisgarh et de l'Odisha : F. NO. 9-11/2014/GIM-CHH, Govt. Of India, Ministry of Environment, Forest and Climate Change, Green India Mission, daté du 02.08.16 — également, F. NO. 9-11/2014/GIM-AP, daté du 12.07.2016, F. NO. 9-11/2014/GIM-ODISHA, daté du 02.08.2016
- (26) Le *Gram Sabha* est l'assemblée ouverte de tous les résidents adultes dans un « *gram* », c'est-à-dire un village. C'est un organisme indépendant et il peut exister dans toutes les zones forestières occupées par des habitants traditionnels des forêts, indépendamment du fait que ces peuplements forestiers soient ou non officiellement reconnus comme des villages.

Argentine : Une nouvelle loi encourage la monoculture d'arbres dans la province de Cordoba

Bulletin 233 - Septembre 2017

Située dans la région centrale, Cordoba figure parmi les cinq plus grandes provinces d'Argentine. De 1904 à 2004, elle a perdu 95 pour cent de ses forêts naturelles principalement pour faire place à l'agriculture à grande échelle. Selon des études de chercheurs de l'Universidad Nacional de Cordoba, les taux annuels de déforestation de la province figurent parmi les plus élevés de la planète, avec de graves conséquences pour l'environnement, la santé et la souveraineté alimentaire de la population (1).

La déforestation s'est poursuivie dans la province au cours de la dernière décennie et aujourd'hui, selon les données de l'ONG Guyra du Paraguay, seulement trois pour cent de la forêt d'origine est encore conservée (2). Conséquence de la destruction de la forêt, on a assisté au cours des années récentes à de graves inondations dans le centre et le sud de la province.

Dans ce contexte, le gouvernement et la législature de Cordoba ont décidé de créer le Plan provincial agroforestier (3), une loi qui promeut la monoculture d'essences exotiques et le développement de l'industrie forestière. Ils ont annoncé en août 2017 qu'ils veulent reboiser 150 000 hectares au cours des 10 prochaines années.

Le Plan agroforestier de Cordoba fait partie de la croissance constante de l'agrobusiness aux dépens de la forêt indigène et des terres paysannes et autochtones de l'Argentine. Les graves conséquences de ce modèle extractif se sont exacerbées au cours des 20 dernières années avec la migration des populations rurales vers les ceintures de pauvreté des villes, l'augmentation des maladies liées à l'utilisation de produits agrottoxiques, les inondations à la suite du changement d'usage des sols, les incendies et la perte de souveraineté alimentaire.

Les autorités ont présenté cette nouvelle loi comme une solution aux problèmes environnementaux et sociaux. Cependant, la Coordinadora Provincial en Defensa del Bosque Nativo (Regroupement provincial de défense de la forêt indigène), laquelle réunit plus de 80 organisations citoyennes, paysannes et autochtones de la province, s'est opposée à la loi. Ses membres considèrent que l'initiative est une fausse solution au problème de la déforestation et qu'elle vise uniquement à promouvoir les affaires des plantations industrielles.

« C'est un instrument de la promotion économique des monocultures de pins et d'eucalyptus grâce auquel l'État bonifie la plantation de ces espèces exotiques (...) et récompense les groupes économiques de l'agrobusiness, » a-t-elle soutenu dans une lettre ouverte (4). « Les lois sur l'environnement devraient être conçues pour protéger l'environnement. Et la

monoculture du pin et de l'eucalyptus n'est pas un moyen pour atteindre cet objectif, » a-t-elle affirmé.

La loi obligera les producteurs agricoles à planter des arbres sur au moins deux pour cent de la superficie de leurs champs au cours des 10 prochaines années. Cependant, elle accorde aux propriétaires ruraux l'option de ne pas planter ces arbres sur leur propriété, mais d'acheter à la place une « quote-part » de plantation dans ce que l'on a baptisé des « masses arborées agrégées. » Ces masses arborées sont en fait des plantations de monocultures qui couvriront les pourcentages obligatoires de superficies à reboiser de différents producteurs d'une région donnée.

Le gouvernement argumente que c'est une politique de protection de l'environnement parce que — selon ses dires — les plantations d'arbres réguleront le niveau de l'eau, contribueront à la conservation des sols et capteront le dioxyde de carbone atmosphérique. Toutefois, on omet d'expliquer clairement et publiquement trois enjeux fondamentaux :

Promotion de plantations de monoculture : Pour l'État de Cordoba, il n'y a aucune différence entre planter des espèces indigènes à petite échelle dans le but de reconstituer la forêt et développer une monoculture commerciale d'espèces exotiques, avec les impacts que cela comporte.

Effets des plantations de monoculture : Les plantations industrielles d'arbres épuisent l'eau, détériorent les sols et endommagent la santé et l'environnement en raison de l'utilisation de produits agrottoxiques. De plus, elles contribuent à l'émission de gaz à effet de serre en raison du dioxyde de carbone libéré par les arbres lorsqu'ils sont coupés. Il faut ajouter à cela l'augmentation des risques d'incendie, lesquels constituent déjà un sérieux problème dans les zones montagneuses de la province.

Des subventions (et donc des profits plus élevés) pour ceux qui ont déboisé : L'État subventionnera le reboisement des terrains au moyen d'exemptions d'impôt et de contributions non remboursables même si les propriétaires bénéficiaires ont illégalement déboisé ces mêmes terrains plusieurs années auparavant. En Argentine, ces bénéfices existent depuis 1999 avec l'adoption de la Loi d'investissement en forêts cultivées (5). En mai 2017, selon la presse locale, le gouvernement national a annoncé qu'il prorogait ces bénéfices jusqu'en 2030 dans le but d'augmenter de 800 000 hectares les plantations au pays (6). Les données officielles montrent que l'Argentine possède 1,2 million d'hectares reboisés avec des monocultures commerciales, principalement de conifères et d'eucalyptus (7).

Le loup chargé de surveiller la bergerie

L'autorité chargée de l'application du plan agroforestier de Cordoba sera le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage de la province, lequel a présenté le projet de loi avec l'appui

d'organismes de l'État et d'associations des entreprises agroindustrielles. La Coordinadora en Defensa del Bosque Nativo dénonce que ces organismes sont les principaux responsables de la déforestation des dernières décennies.

« Le soi-disant enrichissement de la forêt dont la loi agroforestière fait prétendument la promotion sera géré par le ministère de l'Agriculture, lequel a permis la dévastation de la province avec les monocultures agricoles et les fumigations de produits agrottoxiques à proximité des maisons, » a expliqué Laura Dos Santos, membre de la Coordinadora. « Ils ont causé l'inondation du territoire parce qu'ils ont détruit la forêt et maintenant, ce sont eux qui géreront le plan agroforestier. »

Quatre mois avant l'approbation du plan, le gouvernement de Cordoba avait annoncé la signature d'une entente d'un million de dollars avec la province de Misiones pour l'achat de technologie destinée à développer les monocultures (8). L'entreprise Biofábrica Misiones S.A., spécialisée dans le développement biotechnologique d'espèces forestières commerciales, sera chargée de prêter ses services à Cordoba (9).

Misiones est une des principales provinces d'Argentine au chapitre de la production de bois (10). Au cours des dernières décennies, les compagnies forestières — la plus importante étant l'entreprise chilienne Celulosa Arauco — se sont considérablement développées avec des monocultures sur les terres des paysans et les territoires autochtones (11).

Sans planification territoriale de la forêt

En plus de dénoncer que le Plan agroforestier est fait sur mesure pour les entreprises d'agrobusiness, les organisations de défense de la forêt se demandent où seront plantés les arbres s'il n'y a pas de carte d'aménagement territorial dressant un portrait précis de la situation actuelle.

En 2007, l'Argentine a adopté une loi qui oblige les provinces à préparer une carte d'aménagement territorial de la forêt indigène et à la mettre à jour tous les cinq ans (12). Cette carte doit identifier les différentes zones de couverture végétale et les classer selon leur niveau de protection. Selon la loi, elle doit être préparée tous les cinq ans au moyen d'un processus auquel participe l'ensemble de la société.

Toutefois, depuis décembre 2016, le gouvernement de Cordoba essaie de mettre la carte à jour et d'imposer une réforme de la loi provinciale sur les forêts sans le processus de participation citoyenne (13). De plus, les changements proposés permettraient encore plus de déforestation dans la province.

Ces initiatives du gouvernement ont provoqué un rejet social massif. C'est alors que les assemblées citoyennes de défense de la santé et de l'environnement, ainsi que les organisations paysannes, autochtones et environnementales, se sont regroupées pour fonder

la Coordinadora en Defensa del Bosque Nativo et entamer un processus d'information et de sensibilisation de la population. C'est ainsi que de grandes manifestations tenues aux mois de décembre 2016 et mars et juin 2017 dans la capitale provinciale ont fait reculer le gouvernement qui tentait de compléter une planification territoriale sans participation citoyenne.

Ne pouvant plus poursuivre sa réforme de la loi sur les forêts, le gouvernement provincial a décidé d'accélérer l'adoption du plan agroforestier. La présentation du projet et l'accord politique de la législature furent si rapides que les organisations n'ont pas eu le temps d'organiser une campagne d'information et de conscientisation comme celle qu'elle avait menée quelques mois plus tôt.

Cependant, la pression populaire a poussé quelques législateurs à promouvoir la modification du concept « d'enrichissement de la forêt indigène. » Le texte original du projet parlait d'enrichir la forêt avec « des espèces forestières indigènes ou exotiques de grande valeur commerciale. » À la place, il a été établi que cet enrichissement ne pourrait se faire qu'avec des essences indigènes.

De plus, un article a été ajouté au plan qui oblige l'autorité chargée de son application à préparer et à maintenir à jour une liste des essences recommandées dans chaque région et une liste d'essences exotiques envahissantes interdites. Ces listes n'ont pas encore été publiées.

Chemin de lutte

La mobilisation immédiate de la Coordinadora en Defensa del Bosque Nativo contre la nouvelle menace, à la fin de 2016, a démontré encore une fois que dans Cordoba, c'est la société organisée qui défend la forêt contre les entreprises extractives cautionnées par l'État.

La rapidité de l'organisation sociale est le produit d'années d'expérience de lutte et de résistance dans cette province. Parmi les antécédents les plus récents, on compte le triomphe historique de la communauté de Malvinas Argentinas qui, en 2016, après quatre années de résistance, a empêché Monsanto d'y installer une des plus grandes usines de semences de maïs d'Amérique latine. S'ajoutent à cela les luttes contre les fumigations, les mines et les projets immobiliers dans le territoire des forêts.

Fortes de leur expérience et des victoires obtenues, les organisations de Cordoba sont décidées à continuer de défendre le trois pour cent de forêts qui sont toujours sur pied.

Lucía Guadagno, luciag [at] wrm.org.uy

Membre du secrétariat international du WRM

(1) Cabido, M. et Zak, M. « *Deforestación, agricultura y biodiversidad* » (2010).

<http://www.unciencia.unc.edu.ar/2010/junio/deforestacion-agricultura-y-biodiversidad-apuntes>

- (2) « Córdoba, un caso de estudio a nivel mundial. » Diario La Voz del Interior. 9 mars 2017.
<http://www.lavoz.com.ar/ciudadanos/cordoba-un-caso-de-estudio-nivel-mundial>
- (3) Ley N° 10467. Plan Provincial Agroforestal. Córdoba, Argentine. 2 août 2017.
http://www.legiscba.gob.ar/contenidos/themes/Legislatura-th01/descarga_documento.php?codi=71867
- (4) « Carta en rechazo al Proyecto Plan Provincial Agroforestal: ¡No más plantaciones de Pinos y Eucaliptus! ». Coordinadora Provincial en Defensa del Bosque Nativo. Córdoba. 1^{er} août 2017.
<https://www.facebook.com/notes/coordinadora-en-defensa-del-bosque-nativo/carta-en-rechazo-al-proyecto-plan-provincial-agroforestal-no-m%C3%A1s-plantaciones-de/286366515170935/>
- (5) Ley de inversiones para bosques cultivados. Argentine. 1999.
<http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/55000-59999/55596/texact.htm>
- (6) « Gobierno nacional va por cambios en la Ley 25.080!... » Misiones Online. 15 mai 2017.
<http://misionesonline.net/2017/05/15/gobierno-nacional-va-cambios-la-ley-25-080-promocion-forestal-hacia-desarrollo-industrial-compromiso-ambiental/>
- (7) Informe sobre el sector forestal. Ministerio de Agroindustria de la Nación argentina. Décembre 2015.
<http://forestoindustria.magyp.gob.ar/archivos/estadisticas/sector-forestal/sector-forestal-2014.pdf>
- (8) « Córdoba avanza en el desarrollo forestal y ambiental. » Gobierno de Córdoba. 20 avril 2017.
<http://prensa.cba.gov.ar/ciencia-y-tecnologia/cordoba-avanza-en-el-desarrollo-forestal-y-ambiental/>
- (9) « Biofábrica puso en marcha la transferencia tecnológica en Córdoba. » Biofábrica S.A. 4 mai 2017.
<http://www.biofabrica.com.ar/news/biofabrica-puso-en-marcha-la-transferencia-tecnologica-en-cordoba-20>
- (10) Informe sobre el sector forestal. Ministerio de Agroindustria de la Nación argentina. Décembre 2015.
<http://forestoindustria.magyp.gob.ar/archivos/estadisticas/sector-forestal/sector-forestal-2014.pdf>
- (11) « Misiones: organizaciones denuncian represalias y amenazas. » Agencia de Noticias Redacción. 2 septembre 2016. <http://www.anred.org/spip.php?article12748>
- (12) Ley de Presupuestos mínimos de protección ambiental para el enriquecimiento, la restauración, conservación, aprovechamiento y manejo sostenible de los bosques nativos. Argentine. 2007.
<http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/135000-139999/136125/norma.htm>
- (13) Ley provincial de bosques N° 9814
<http://web2.cba.gov.ar/web/leyes.nsf/0/603DCE7A084735F10325777C006CCE5F?OpenDocument&Highlight=0,9814> et Proyecto de reforma de ley de bosques de Córdoba
http://www.legiscba.gob.ar/contenidos/themes/Legislatura-th01/descarga_documento.php?codi=68830.

A propos du WRM

Le Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) est un organisme international dédié aux problématiques des forêts et des plantations. A travers son travail, le WRM promeut la garantie et le respect des droits des communautés locales sur leurs forêts et leurs territoires. Le WRM est membre actif d'un mouvement international pour le changement social qui vise à assurer la justice sociale et de l'environnement.

Le bulletin mensuel du WRM publié en [anglais](#), [espagnol](#), [français](#) et [portugais](#) constitue un outil de diffusion de l'information sur les luttes locales et sur les processus internationaux qui pourraient avoir des répercussions négatives sur les forêts et les communautés locales. Par ailleurs, le site web du WRM dispense aussi une information et une documentation pertinente en [anglais](#), [espagnol](#), [français](#) et [portugais](#). D'autre part, le WRM a produit nombre d'écrits et de contenus audiovisuels, disponibles en libre accès sur son site web.

Pour recevoir notre bulletin et d'autres informations pertinentes, veuillez vous [inscrire ici](#) (<http://eepurl.com/8YG29>)

Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie, sans autorisation préalable, sous réserve de citer expressément son auteur, le Mouvement mondial pour les Forêts tropicales, et de lui communiquer toute reproduction

Mars 2018



Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales

Secrétariat Internacional

Avenida General María Paz 1615, office 3

11400 Montevideo – Uruguay

Tel / fax: +598 2605 69 43 | e-mail: wrm@wrm.org.uy

web: <https://wrm.org.uy/fr/>

Ce document est également disponible en portugais, espagnol et anglais.